

rapport annuel 2009



FOUNTAIN®

CHIFFRES-CLÉS

CHIFFRES-CLÉS CONSOLIDÉS (en EUR millions)

	2009	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires	34,387	38,577	37,974	33,749
Cash-flow d'exploitation (EBITDA ⁽¹⁾)	6,765	8,246	7,143	5,004
Résultat d'exploitation (EBIT)	3,108	2,503	3,318	0,376
Résultats financiers	-1,013	-1,119	-1,034	-0,625
Résultats exceptionnels	-0,760	0,000	0,000	0,000
Résultat avant impôts ⁽¹⁾	1,245	1,326	1,645	3,396
Impôts	-0,673	-0,308	-0,801	-1,601
Amortissements de goodwill	-1,776	-1,292	-2,122	-1,991
Résultat net après impôts	0,572	1,018	0,804	1,795
Cash-flow net	4,319	6,820	5,308	6,404
Capitalisation au 31 décembre	20,755	20,755	31,899	29,588
Capitaux propres	25,161	25,972	24,775	25,576
Dette nette	9,387	11,346	10,779	7,033
Valeur de l'entreprise	30,142	32,100	42,678	36,621

(1) Résultat avant amortissements, réductions de valeurs, charges de la dette, impôts et restructurations (dont suite du détournement de 2008, licenciements et réorganisation pour - 1.219 K€ en 2008 et - 760 K€ en 2009)

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR MARCHÉ (hors royalties)

	2009	2008	2007	2006
France	61,3 %	61,3 %	54,1 %	51,9 %
Benelux	32,2 %	31,2 %	37,6 %	37,5 %
Reste du monde	6,5 %	7,5 %	8,3 %	10,7 %

CHIFFRES-CLÉS PAR ACTIONS ET RATIOS FINANCIERS (en EUR)

	2009	2008	2007	2006
Capitaux propres par action	15,570	16,072	15,331	15,827
Valeur de l'entreprise par action	18,653	19,865	26,410	22,662
Cash-flow d'exploitation par action	4,186	5,103	4,420	3,097
Résultat net par action	0,354	0,630	0,498	1,111
Cash-flow net par action	2,673	4,220	3,285	3,963
Multiple de capitalisation (PER)	x 36,32	x 20,39	x 39,67	x 16,48
Capitalisation sur Capitaux propres	82,5 %	79,9 %	128,8 %	115,7 %
Capitalisation sur EBITDA	x 3,07	x 2,52	x 4,47	x 5,91
Valeur de l'entreprise sur EBITDA	x 4,46	x 3,89	x 5,97	x 7,32

NOMBRE D'ACTIONS

	2009	2008	2007	2006
Actions émises	1 660 360	1 660 360	1 615 960	1 615 960
Warrants attribués	134 545	134 545	134 545	134 545
Warrants exerçables	0	0	66 485	66 485
Total	1 660 360	1 660 360	1 682 445	1 682 445

POLITIQUE DE DISTRIBUTION (en EUR)

	2009	2008	2007	2006
Dividende brut	0,80	0,80	0,80	0,60
Dividende net	0,60	0,60	0,60	0,45
Dividende brut total	1 328 288	1 328 288	1 292 768	969 576
Dividende brut sur EBITDA	19,63 %	16,11 %	18,10 %	19,38 %
Réduction de capital				

CALENDRIER FINANCIER

Assemblée Générale ordinaire 2010	31 mai 2010, à 10:00
Paiement du dividende 2009	15 juin 2010
Publication des résultats semestriels 2010	26 août 2010
Publication des résultats annuels 2010	Mi mars 2011
Assemblée Générale ordinaire 2011	30 mai 2011

CAPITALISATION BOURSIÈRE (en EUR)

2006	29 588 228
2007	31 899 050
2008	19 924 320
2009	20 754 500

ACTIONNARIAT (en 2009) (nombre d'actions détenues)

Syntegra Capital Fund I, LP	500 844	30,2 %
Electra Partner	179 193	10,8 %
Quaerocq SCRL	200 036	12,0 %
Public	780 287	47,0 %

Source : déclarations de transparence reçues par la société.

Syntegra Capital Fund I, LP est un fonds de «private equity» basé à Londres.

Electra Partners est un fonds d'investissement de droit français, filiale d'Electra Investment Trust.

Quaerocq SCRL est une société d'investissement de droit belge.

COTATION

Euronext Bruxelles
Premier marché, double cotation

1.660.360 actions émises
134.545 warrants attribués dont
134.545 ne sont plus exerçables

Code : BE 000 375 2665
Code Euronext : FOU

Le titre Fountain a été coté au premier marché de la Bourse de Bruxelles en avril 1999.

Entretien avec Pascal Guillaume, CEO, et Pierre Vermaut, Président	02
Rapport à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2009	05
Rapport de Gestion consolidé du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2010	06
Direction et Corporate Governance	08
Comptes annuels consolidés 2009	10
Données signalétiques et déclaration de conformité	14
Annexes aux comptes annuels consolidés de 2009	15
Notes aux comptes consolidés	21
Comptes annuels sociaux de 2009 (version abrégée)	34

ENTRETIEN AVEC PASCAL WUILLAUME, CEO, ET PIERRE VERMAUT, PRÉSIDENT

DANS DEUX ANS FOUNTAIN FÊTERA SES QUARANTE ANS D'EXISTENCE. QUEL A ÉTÉ LE CONCEPT À L'ORIGINE DE LA CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ ?

Pascal Guillaume : Tout est parti d'un concept américain des années '60 et '70 : l'idée était de pouvoir consommer à tout moment du café au bureau, de manière simple et rapide. Le coup de génie des fondateurs de Fountain a été de s'associer aux distributeurs existants, qui étaient déjà dans le métier. Fountain a fabriqué des machines robustes et proposé, en s'appuyant sur un réseau indépendant et motivé, ses propres produits aux structures de 1 à 50 personnes.

Pierre Vermaut : Le concept avait le mérite de la simplicité et a connu 20 à 30 ans de succès ininterrompu. L'arrivée sur le marché de machines à café compactes, rencontrant les besoins de toutes petites structures, a bouleversé les habitudes et a conduit Fountain à se questionner sur son positionnement.

P.W. : En 2004, La perte de notre contrat d'exclusivité pour la distribution de Nespresso sur le marché des bureaux a accéléré cette réflexion. La stratégie mise œuvre a été de passer d'une société qui avait un produit unique, fabriqué dans une usine en Angleterre et distribué par un réseau indépendant, à une société avec son propre réseau de distribution proposant toute une série de produits achetés ailleurs. Nous avons, tout début des années 2000, par opportunité, fait des rachats de sociétés, en Belgique, au Danemark et en France. À partir de 2007 nous avons poursuivi dans cette voie mais de manière systématique. Nous disposons ainsi maintenant de notre propre réseau qui représente environ 70% du chiffre d'affaires de Fountain. Notre offre a par ailleurs été décuplée. Nous nous sommes équipés de machines automatiques qui nous ont permis de faire basculer une série de nos clients de l'offre Fountain standard à l'offre Rapsody.

AVEC LE REcul, QUELLE EST VOTRE PLUS GRANDE FIERTÉ DANS CE QUI A ÉTÉ ACCOMPLI CES DERNIÈRES ANNÉES POUR QUE FOUNTAIN PUISSE RÉUSSIR CETTE MUTATION ?

P.V. : Probablement, et même si cette expérience n'a duré qu'un temps, ce que nous avons pu réaliser avec Nespresso, en démarrant de rien et en prenant une position clé dans un marché porteur, dans une gamme de prix élevée. Par ailleurs, la transformation de la société, initiée et implantée par Pascal, pour aller d'un produit captif et un réseau non exclusif vers une offre produits ouverte et un réseau qui nous appartient, et donc que nous contrôlons, a été couronnée de succès. Notre réseau compte une grosse plateforme commerciale par grande région géographique que nous couvrons. Cela nous permet de centraliser les fonctions logistique et administrative et d'être plus proches de nos clients. En Belgique nous sommes notre propre distributeur avec deux plateformes régionales. En France, nous avons une grosse plateforme à Paris, deux autres dans les régions Ouest et Nord. Et la prochaine étape, dans la foulée de l'acquisition des actions que nous ne détenions pas encore chez Slodadis SAS, en décembre dernier, c'est la création d'une même plateforme dans la région Sud-Est, autour de Lyon.

P.W. : Entre prendre une décision et mettre et initier un projet il y a généralement un grand pas à franchir. Et donc, ce qui fait notre fierté également c'est que pour chacune de nos acquisitions nous avons très rapidement intégré la société dans le Groupe, que ce soit au niveau des ressources humaines, du process ou du management. Nous avons poussé cette réflexion à son paroxysme en 2009 puisqu'on a décidé de ne plus avoir de direction générale par pays, afin qu'en 2010 il n'y ait plus que des filiales d'une part et un support filiales d'autre part.

QUELS SONT LES ÉVÉNEMENTS QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2009 ?

P.V. : La fin de l'année nous a d'abord tous marqués par la disparition tragique de Michel Malschalck, notre directeur financier qui faisait un travail remarquable.

P.W. : Michel était un proche collaborateur et aussi un ami. Sa disparition nous a touchés d'autant plus. Nous avons ressenti une grande solidarité dans la profession pour nous aider à faire face.

LA CRISE A-T-ELLE ÉTÉ RESENTIE DUREMENT PAR FOUNTAIN ?

P.W. : L'année 2009 a été caractérisée par la récession qu'on connaît. La crise d'octobre 2008 ne s'est fait ressentir chez nous qu'à la fin du premier trimestre 2009. La grande majorité de nos clients sont en effet des PME. Les grandes sociétés industrielles ont été frappées de plein fouet les premières. Nos clients sont entrés dans la crise plus tardivement que les grands groupes. Et forcément ils en sortiront plus tard car ils sont généralement sous-traitants de ces groupes. Le côté positif de la crise c'est que nous avons mis à profit cette période pour réorganiser notre Groupe en profondeur, surtout en France.

P.V. : En supprimant un niveau hiérarchique excédentaire, nous avons découvert des problèmes latents et des dysfonctionnements, particulièrement à Paris. Pascal et Michel ont pris des mesures radicales pour remettre cette succursale en ordre de bataille.

P.W. : Les résultats ont été contrastés dans nos filiales, mais la plupart passent bien la crise.

P.V. : La seule qui pose encore vraiment problème est Paris. Le reste est acceptable. Cela prouve que la stratégie est bonne et que ce n'est qu'un problème d'implantation localisé qui pose souci. Notre filiale de Paris est celle qui a le plus souffert de la perte de notre contrat Nespresso car il représentait plus de 80% de leurs ventes. Ils n'ont pas enclenché assez vite avec la nouvelle stratégie adoptée en matière de Table Top notamment.



P.W. : Les autres filiales ont, historiquement, toujours fait de la télévente proactive... À Paris c'était des appels entrants... et non sortants. Mais une nouvelle dynamique a été mise en place avec l'engagement d'un nouveau directeur opérationnel pour cette succursale ; une directrice en l'occurrence.

P.V. : Un des autres points marquants de 2009 ce sont de petites acquisitions, qui peuvent paraître anodines car elles ne représentent pas des montants importants, mais qui ont toute leur importance dans notre stratégie à long terme. Ainsi en Hollande, nous avons acquis un petit fond de commerce qui nous permet d'introduire la gamme Table Top dans ce pays, dans un marché en croissance, sous notre contrôle direct.

P.W. : Le gros avantage en achetant ainsi des sociétés est de ne pas démarrer de rien, d'avoir dès le premier jour une base, qu'elle soit logistique technique ou commerciale. On peut s'appuyer sur une clientèle existante et servir très rapidement de nouveaux clients.

QU'EST-CE QUI FAIT AUJOURD'HUI LA SPÉCIFICITÉ DE FOUNTAIN PAR RAPPORT À SES CONCURRENTS ?

P.W. : Au niveau de l'offre, nous sommes la seule société en Europe à proposer une gamme aussi complète, depuis le 'top of the line', avec le produit illy, jusqu'aux fontaines à eau, en passant par tout notre éventail de machines à café ou nos potages. Nous nous retrouvons chaque fois confrontés à des concurrents très spécifiques dans chaque marché mais nous sommes les seuls à proposer une offre intégrée.

P.V. : Et puis nous couvrons les besoins d'une clientèle allant de la PME aux structures plus importantes.

P.W. : Une autre caractéristique est notre couverture géographique en Europe. Nous sommes les seuls par exemple à avoir une présence complète sur la France ou la Belgique. Cette présence, ainsi que l'étendue de notre gamme, nous ont permis d'engranger de beaux succès en France mais également dans d'autres pays avec de grands comptes. En 2009 nous avons signé ainsi un contrat avec Loxam. Nous avons équipé en quelques mois leurs concessions en Belgique, en France et au Danemark ; et nous nous apprêtons à équiper également tous les Loxam d'Hollande. Nous n'avons pas de concurrent dans cette catégorie de clients auxquels on s'adresse qui soient en mesure d'offrir le même service. Dans chaque région où nous sommes présents il existe des concurrents locaux, de petits distributeurs indépendants qui proposent une offre multimarques. Alors que Fountain, à l'exception de l'association avec illy, propose des marques qui nous sont propres.

COMMENT VOYEZ-VOUS L'ÉVOLUTION DE FOUNTAIN SUR UN MOYEN TERME ?

P.V. : La constitution de nos plateformes va nous permettre, avec l'aide de SAP, de faire de petites acquisitions locales, qui n'avaient auparavant pas de sens, mais qui pourront désormais être facilement intégrées dans une plateforme existante. Dans le cas de la Belgique, on a fait l'acquisition l'année dernière de Fountain Sud. L'intégration s'est faite de manière très aisée. On peut reproduire ça demain dans d'autres régions, en particulier la France. Donc c'est une piste de croissance. Par ailleurs la sortie de crise annoncée devrait redynamiser notre chiffre d'affaires. Le contexte économique difficile que nous avons traversé ne nous a pas fait perdre de clients mais a eu un impact sur le volume de leurs consommations.

VOUS ENVISAGEZ DONC L'AVENIR DU GROUPE AVEC CONFIANCE ET SÉRÉNITÉ ?

P.V. : Dans le passé, même dans les moments difficiles, on a toujours été en mesure de produire des cash flows importants. N'oublions pas que la société avait été fortement ébranlée par l'arrêt du contrat Nespresso. Et malgré tout nous avons bien rebondi. Notre capacité à générer du cash flow nous permet en même temps de satisfaire nos actionnaires par la distribution de dividendes mais également d'assurer la croissance du Groupe. Notre structure de bilan est saine, notre dette est contenue dans la fourchette de ce qu'on peut admettre comme point de comparaison.

P.W. : Lorsqu'on compare la société aujourd'hui avec le profil de risque qu'elle avait au début des années 2000 la situation est maintenant nettement plus confortable. Une grosse partie de notre chiffre d'affaires est générée par nos propres filiales, cela représente plus de 50.000 clients en direct.

P.V. : Jusqu'en 2005 une grosse partie de notre chiffre d'affaires était dépendante de facteurs exogènes, et en particulier d'une décision d'un tiers de nous enlever la commercialisation d'un produit. Aujourd'hui seulement 7% de notre chiffre d'affaires est lié à un contrat de commercialisation avec un tiers.

LES ATTENTES DE LA CLIENTÈLE AU NIVEAU DU SERVICE ONT-ELLES ÉVOLUÉ ?

P.W. : Pour une raison de rentabilité et de coûts nous nous rapprochons de clients de taille plus importante. La demande chez les clients avec qui on fait un certain volume évolue de plus en plus vers le 'full service' comme la gestion complète d'une machine, incluant le remplissage, la gestion de la monétique, etc. Fountain n'est pas encore très présent sur ce créneau.

P.V. : C'est un peu un autre métier. C'est un travail qui se fait la nuit... Il faut vider le tiroir caisse par exemple... et donc gérer le cash et les problèmes qui y sont liés.

ET CÔTÉ GOÛTS, QUELLES SONT LES NOUVELLES TENDANCES OBSERVÉES ?

P.W. : La nouvelle génération dans les entreprises ne prend pratiquement plus son café noir. Notre offre Table Top leur permet de faire un choix parmi café latté, capuccino ou encore mokaccino. Et nous allons sortir cette année une nouvelle machine avec plus de bacs et donc un éventail de possibilités plus large. Le café noisette et le thé vert menthe complètent la gamme.

P.V. : Starbuck a lancé la tendance des cafés aromatisés à la vanille notamment. Tout ce qui est trendy a une influence dans les bureaux. Les derniers produits que nous avons lancés répondent à cet effet de mode.

P.W. : La tendance évolue également vers des machines plus design ; le look de la machine prend de l'importance. L'éclairage des machines est soigné. Les leds ont fait leur apparition, comme pour les télévisions.

Pascal Wuillaume
CEO Fountain



Pierre Vermaut
Président Fountain



RAPPORT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Notre mission de révision a porté sur le seul contrôle des comptes consolidés.

ATTESTATION SANS RÉSERVE DES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, établis sur la base du référentiel de normes internationales d'information financière (IFRS) tel qu'adopté dans l'Union européenne, dont le total du bilan s'élève à 47.116 KEUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice consolidé de l'exercice de 572 KEUR.

Les comptes annuels des sociétés belges comprises dans la consolidation ont été contrôlés par d'autres réviseurs d'entreprises et, pour les sociétés étrangères, par des contrôleurs externes qualifiés, dont nous avons pu évaluer la compétence et l'indépendance; nous nous sommes basés sur leur attestation.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, en ce compris l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société lié à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, les comptes consolidés clos le 31 décembre 2009 donnent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de l'ensemble consolidé, conformément au référentiel de Normes internationales d'information financière (IFRS) tel qu'adopté dans l'Union européenne.

MENTION COMPLÉMENTAIRE

L'établissement et le contenu du rapport consolidé de gestion relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés:

Le rapport consolidé de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Fait à Bruxelles, le 26 avril 2010.

BST Réviseurs d'Entreprises, S.C.P.R.L. de réviseurs d'entreprises, représentée par Pascale TYTGAT.

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 31 MAI 2010

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion consolidé du Groupe pour l'exercice 2009 ainsi que les comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2009. Par ailleurs, nous soumettons à votre approbation la proposition d'affectation du résultat de même que la décharge de notre mandat pour l'exercice clôturé.

La présentation des résultats respecte les modes de comptabilisation et les critères d'évaluation prévus par les normes IAS / IFRS.

1. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS 2009

Le Groupe a continué à procéder à des opérations de fusion et de réaménagement de participations afin de simplifier son organigramme.

Les territoires belges, français et néerlandais représentent l'essentiel des ventes consolidées.

Les résultats 2009 comprennent l'intégration sur 6 mois à dater du 1^{er} juillet 2009 de la société Fountain Sud (Belgique) acquise en juin.

Au 29 décembre 2009, le Groupe a acquis 100% des 66% des actions restantes de la société Slodadis, distributeur des produits Fountain dans la région Provence Alpes Côte d'Azur en France.

Le Groupe a également créé une filiale Fountain Distributie Nederland fin décembre 2009 dont les activités ont été lancées en 2010. Leurs résultats seront consolidés à partir du 1^{er} janvier 2010 et sont donc sans impact sur les résultats 2009.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2009 s'élève à 34,4 M€, en baisse de 10,9 % (- 4,2 M€) par rapport à 2008. Le second semestre 2009 a été en recul au niveau commercial par rapport au premier, l'environnement économique ayant été moins favorable dans les PME.

Les ventes de nos filiales ont régressé de 4,9 % en volume, celles des distributeurs indépendants affichent un repli de 14,4 %.

L'intégration de Fountain Sud dans Fountain Belgium avec effet au 1^{er} juillet 2009 a entraîné une augmentation du chiffre d'affaires estimée à 0,1 M€, sachant que l'incorporation de la clientèle de cette filiale s'est faite sans augmentation significative des coûts de structure.

Le résultat opérationnel de l'année 2009 est de 3,1 M€ (2,5 M€ en 2008). Il est établi après prise en compte de 3,2 M€ d'amortissements (2,7 M€ en 2008) et de 0,6 M€ de dotations aux réductions de valeurs (1,3 M€ en 2008).

Le cash-flow d'exploitation (EBITDA) de l'exercice 2009 s'établit à 6,8 M€, soit 19,6 % des ventes contre 8,2 M€ en 2008, soit 21,4 % des ventes. Le cash flow d'exploitation, est composé du résultat avant charges d'amortissements, réductions de valeurs, impairment tests, charges de dettes, d'impôts et de restructurations et charges non récurrentes. En 2008, le groupe a enregistré une perte de 1,1 M€ suite à un détournement de fonds en France. En 2009, des coûts exceptionnels de gestion du litige résultant de ce détournement ont été encourus à hauteur de 123 K€. Par ailleurs, en 2009, le groupe a pris en charge des coûts exceptionnels de restructuration à hauteur de 637,6 K€ en vue de réorganiser la gestion de ses activités.

Le résultat avant impôts s'élève à 1,3 M€ (-5,1 % par rapport 2008).

La charge fiscale de 2009 comprend l'effet de l'activation d'un actif d'impôt différé de 0,1 M€ relatif à l'intégration fiscale des filiales françaises. La charge fiscale de 2008 avait été favorablement impactée pour un montant total de 0,2 M€ par un remboursement d'impôts aux Pays-Bas et un carry-back sur les sociétés françaises.

Le résultat consolidé net du Groupe Fountain pour l'exercice 2009, après impôts, consiste en un bénéfice de 572 K€ en régression de 43,8% par rapport à l'exercice précédent (1.018 K€).

L'endettement financier net consolidé à fin 2009 s'élève à 9,4 M€ (11,3 M€ à fin 2008), soit en réduction de 1,9 M€ ou 17,3%.

2. RÈGLES D'ÉVALUATION

Le Groupe a procédé, conformément aux règles IFRS, à des tests d'impairment sur ses actifs incorporels (fonds de commerce, marques et goodwill de consolidation). Ceux-ci ont donné lieu à des ajustements d'actifs de 240 K€ à charge de 2009.

Un litige sur la taxe professionnelle relatif aux exercices 2003 à 2007 oppose Fountain Distribution Center aux autorités fiscales françaises pour un montant maximum de 0,4 M€. Sur base de l'évaluation des risques faite par nos conseils, ce litige n'a pas fait l'objet d'une provision.

Suite à une modification de la législation française sur les conditions de mise à la retraite du personnel employé avec effet au 1^{er} janvier 2010, la provision pour engagement en matière de retraite dans les sociétés françaises a été établie sur base de la nouvelle réglementation applicable dès 2010. Il en est résulté une extourne de provision en compte de résultats de 217 K€.

3. EVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important n'est survenu après la clôture de l'exercice.

4. FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Les frais complémentaires activés sur l'exercice 2009 se sont élevés à 13,5 K€ euros et concernent des frais de développement pour des nouveaux produits et machines.

5. ABSENCE DE CONFLIT D'INTÉRÊT

Au cours de l'exercice 2009, le Conseil n'a pas eu à connaître de résolution mettant en cause les dispositions des articles 523 et 524 du Code des Sociétés.

6. CAPITAL SOCIAL

Le nombre total de titres représentant le capital social de la société Fountain SA était de 1.660.360, inchangé, au 31 décembre 2009.

7. PERSPECTIVES 2010

Le Conseil d'Administration reste confiant pour l'année 2010, notamment compte tenu des réorganisations internes réalisées fin 2009 et début 2010 en vue d'optimiser la structure des coûts et de développer le chiffre d'affaires. Le Groupe possède une base de clientèle très large qui permet une bonne répartition du risque.

Le Groupe pense pouvoir afficher en 2010 un cash flow d'exploitation en hausse significative par rapport à celui réalisé en 2009.

Par ailleurs, Fountain reste à l'écoute de toute opportunité d'acquisition sur ses marchés traditionnels.

Hormis la lenteur du redressement du climat économique général, le Conseil d'administration n'a identifié aucun autre risque ou incertitude spécifique auxquels la société pourrait être confrontée dans le cadre de l'évolution de ses affaires, des résultats et de sa situation financière.

8. EXPOSITION DU GROUPE AUX RISQUES ET POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

De par son activité de vente, location et mise à disposition de machines à boissons froides et chaudes à base de produits lyophilisés ou en grain, le groupe est exposé aux risques alimentaires. À ce titre, le groupe se fournit en produits uniquement auprès de producteurs certifiés et n'opère aucun traitement des produits à l'exception dans certains cas de leur reconditionnement dans le respect des normes applicables. Par ailleurs, le groupe ne vend que des distributeurs de boissons fabriqués par des fournisseurs spécialisés en application des normes requises pour les pays dans lesquels ces machines sont commercialisées.

L'approvisionnement en produits et en machines ne fait pas l'objet de couverture, les risques de pénurie et l'impact des fluctuations de prix étant limité.

Le groupe loue et met à disposition de ses clients des distributeurs de boissons qui restent ses actifs propres. Le risque de perte et de dommage à ses machines est circonscrit par un suivi régulier des contrats des machines placées en clientèle et par les visites régulières des vendeurs produits et des techniciens de maintenance chez les clients.

Le chiffre d'affaires du groupe étant réalisé auprès d'un nombre très important de clients pour des montants limités, le risque de non-recouvrement de créances peut être contenu dans des limites raisonnables par application de procédures de suivi régulier du recouvrement de ces créances. En conséquence, le groupe ne couvre pas ses créances contre le risque de défaillance financière de ses clients.

Le groupe recourt à des financements externes auprès d'institutions financières telles que des banques. Le taux d'endettement du groupe est raisonnable par rapport à sa structure bilantaire. Ces financements sont contractés soit à taux fixe, soit à taux flottant. Pour les financements à taux flottant, le groupe couvre l'essentiel du risque par des contrats IRS. À ce titre, le groupe a couvert partiellement son risque d'intérêts au moyen de deux IRS dont les montants nominaux sont respectivement de 3,0 M€ et 4,2 M€ et venant à échéance en octobre 2011.

Le groupe étant principalement actif dans des pays de la zone Euro, à l'exception pour l'essentiel de sa filiale au Danemark, l'exposition au risque de change est peu significative et aucune couverture n'est prise en ce domaine.

9. AFFECTATION DU RÉSULTAT STATUTAIRE

Au terme de l'exercice, le bénéfice statutaire de la société s'élève à 1.132.952 euros. Le bénéfice reporté de l'exercice précédent étant de 16.167.157 euros, le bénéfice à affecter au 31 décembre 2009 s'élève à 17.300.109 Euros.

Sous réserve de votre approbation, le Conseil vous propose d'affecter ce bénéfice comme suit :

Dividende (0,80 € par action): 1.328.288,00 EUR
 Dotation à la réserve légale: 56.648,00 EUR
 Report à nouveau: 15.915.173,00 EUR

10. DIVERS

Le Comité d'Audit se réunit au minimum 4 fois par an. Il est composé d'au moins un membre, en la personne de Monsieur Pierre Vermaut, dont l'indépendance a été vérifiée par rapport aux critères d'indépendance tels que prévus à l'article 526ter du Code des Sociétés, et dont la compétence en matière de comptabilité et d'audit résulte de sa formation, attestée par son diplôme de gradué en comptabilité, et de son expérience durant ses fonctions antérieures en tant qu'expert comptable membre agréé de l'Institut des Experts Comptables et en tant que président du comité d'audit d'un important groupe actif dans le secteur de l'alimentation.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance des comptes annuels consolidés clôturés le 31 décembre 2009, d'approuver les comptes annuels statutaires et l'affectation du résultat proposée, de nous donner décharge de notre mandat pour l'exercice 2009, ainsi qu'aux commissaires.

*Le Conseil d'Administration.
 Le 18 mars 2010.*

DIRECTION ET CORPORATE GOVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pierre Vermaut

Président,
Administrateur indépendant
Pierre Vermaut préside le Conseil d'Administration du Groupe Fountain depuis février 2000. Il est par ailleurs administrateur de sociétés.

Jean Ducroux

Administrateur
Jean Ducroux est représentant de Electra Investissement, président d'Aryon et administrateur de sociétés.

Alain Englebert

Administrateur indépendant
Alain Englebert est administrateur de sociétés.

Bruno Lambert

Administrateur
Bruno Lambert est directeur de Syntegra Capital Fund I, LP (Londres) et administrateur de sociétés.

Paul Lippens

Administrateur indépendant
Paul Lippens est président du Groupe Sucrier (Belgique) et administrateur de sociétés.

Philip Percival

Administrateur
Philip Percival est directeur de Syntegra Capital Fund I, LP (Londres) et administrateur de sociétés.

Philippe Sevin

Administrateur
Philippe Sevin est directeur de Syntegra Capital Fund I, LP (Londres) et administrateur de sociétés

Le secrétariat du Conseil d'Administration est effectué par la société ICML S.A. représentée par Mr Alain Englebert

Le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois en 2009.

Les dates de début et fin des mandats sont reprises dans le tableau de la page 20 ci-après.

Nom	Séances du Conseil d'Administration	Séances Comité d'Audit	Séances Comité de Nomination / Rémunération
P. Vermaut	6	4	1
A. Englebert	6	4	
P. Lippens	5	3	1
B. Lambert	6	4	1
P. Percival	1		
P. Sevin	4		
J. Ducroux	4		

MANAGEMENT COMMITTEE

Le Management Committee n'est pas une entité de direction selon l'article 524bis du Code des Sociétés.

Pascal Guillaume

CEO, dans le Groupe depuis septembre 2002

Eric Dienst

CFO, dans le Groupe depuis février 2010

Sorin Mogosan

Directeur des achats, production et technique, dans le Groupe depuis 1985

Jean-François Buysschaert

COO, dans le Groupe depuis septembre 2004

CORPORATE GOVERNANCE

Le Groupe respecte les dispositions du Code de Corporate Governance à l'exception de la divulgation des rémunérations individuelles. Afin de respecter la confidentialité des informations, les rémunérations individuelles des administrateurs et du CEO ne seront pas divulguées.

COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

Un Comité de rémunération, composé de messieurs Pierre Vermaut, Bruno Lambert et Paul Lippens, administrateurs, définit la politique de rémunération des membres du Management Committee

Rémunération du Conseil d'Administration : 161.556 €

Rémunération du Management Committee : 823.190 € y.c. charges sociales

COMITÉ DE NOMINATION

Un comité de nomination est inclus dans le Comité de Rémunération. Il a pour tâche de formuler des recommandations au conseil d'administration concernant la nomination des administrateurs et des membres du Management Committee.

Le Comité de nomination / rémunération s'est réuni 1 fois en 2009.

COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'Audit qui réunit messieurs Pierre Vermaut, Bruno Lambert, Paul Lippens et Alain Englebert, administrateurs, assiste le conseil d'administration dans l'accomplissement de son rôle de surveillance des matières financières, des contrôles internes et externes et de l'adhérence aux lois et réglementations en vigueur.

Il se réunit au moins quatre fois par an pour la revue des comptes semestriels et annuels. Il peut être convoqué par n'importe lequel de ses membres.

Le CEO, le CFO, les auditeurs externes et tout membre de la direction ou de corporate control peuvent être invités à participer aux réunions du Comité d'Audit.

Celui-ci s'est réuni 4 fois au cours de l'exercice 2009.

Au cours de ces réunions, le Comité d'Audit s'est penché sur les comptes semestriels et annuels.

AUDIT INTERNE ET EXTERNE

Le souci de clarté et de transparence qui anime le Conseil d'Administration l'a poussé, devant le nombre important de filiales composant le Groupe, à instaurer un double niveau de contrôle externe.

Au niveau local, chaque société du Groupe fait l'objet, tous les six mois, d'un audit externe répondant aux obligations légales belges propres à un groupe côté sur Euronext. De même, au niveau du Groupe, les comptes consolidés sont audités par un auditeur groupe, la société B.S.T. Réviseurs d'entreprise, indépendante des auditeurs locaux.

Le contrôle externe exercé par les auditeurs locaux est effectué directement auprès des directeurs financiers des pays concernés. La qualité d'intervention des auditeurs locaux est par ailleurs appréciée périodiquement par l'auditeur groupe qui définit par ailleurs pour chaque audit l'étendue et la portée des contrôles minima à réaliser.

Les règles de contrôle interne en vigueur au sein du Groupe Fountain imposent le principe de la double signature. Ces pouvoirs de signature sont le plus souvent dans les mains de directeurs généraux locaux et de leurs directeurs financiers.

Conformément au Code de Corporate Governance, la nécessité de créer une fonction d'Audit interne a été débattue une première fois courant 2005 et a été revue en mars 2009.

Lors de sa réunion de mars 2009, il a été décidé de créer de manière permanente un programme d'Audit Interne. Ce programme est réalisé par la cellule Corporate Finance qui pour ces missions spécifiques rapporte en direct au Comité d'Audit.

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS 2009

Les états financiers présentés sont établis en conformité avec le référentiel IFRS dans son intégralité.

BILAN (avant affectation)

ACTIFS	note	2009	2008
I. ACTIFS NON COURANTS		34 292,03	33 563,31
1. Immobilisations corporelles	2	3 879,43	3 078,58
1.1 Immobilisations corporelles en cours de production		895,17	201,48
1.2 Terrains et constructions		382,69	430,68
1.3 Installations, machines et outillage		430,68	535,64
1.4. Véhicules à moteur			
1.5 Mobilier et matériel de bureau		1 204,00	1 100,48
1.6 Autres immobilisations corporelles		1 397,57	1 345,94
2. Immobilisations incorporelles	3	27 708,14	27 774,53
2.1 Goodwills de consolidation		20 411,75	20 294,83
2.2 Fonds de commerce		5 964,58	5 964,64
2.3 Autres immobilisations incorporelles		1 331,81	1 515,06
dont logiciel informatique SAP		1 144,98	1 211,39
3. Actifs d'impôts différés		2 508,60	2 477,29
4. Autres immobilisations financières		195,86	232,91
4.1 Actions	4,5	5,16	4,51
4.2 Titres, autres que des actions			
4.3 Prêts	4,5		14,23
4.4 Autres actifs financiers	5	190,70	214,17
II. ACTIFS COURANTS		12 824,22	15 075,69
5. Stocks	7	3 218,30	3 952,58
6. Autres actifs financiers courants	4,5	0,05	0,05
6.1 Titres autres que actions		0,05	0,05
7. Actifs d'impôt exigibles		1 408,60	1 010,40
8. Clients et autres débiteurs (courant)		4 656,71	5 938,90
8.1 Clients	8	4 138,35	5 520,27
8.2 Autres débiteurs		518,36	418,64
9. Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	3 228,96	3 538,71
10. Autres actifs courants		311,60	635,05
TOTAL DE L'ACTIF		47 116,25	48 639,00

BILAN (avant affectation)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	note	2009	2008
I. TOTAL DES CAPITAUX PROPRES			
A. CAPITAUX PROPRES			
1. Capital libéré	10	23 662,82	23 662,82
1.1 Capital social		23 555,77	23 555,77
1.2 Primes d'émissions		107,05	107,05
2. Réserves		1 936,15	2 629,46
2.1 Réserves consolidées		2 206,29	2 845,39
2.2 Réserves de réévaluation		-268,63	-214,53
2.3 Ecart de conversion		-1,51	-1,40
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES GROUPE		25 598,97	26 292,28
B. INTÉRÊTS NON CONTRÔLÉS		-438,02	-320,35
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		25 160,95	25 971,93
II. PASSIFS			
A. PASSIFS NON COURANTS		6 801,26	10 149,40
3. Passifs non courants portant intérêts (dettes bancaires)	11	5 461,46	8 193,80
4. Provisions non courantes	12	374,87	121,78
5. Obligations non courantes résultant des avantages postérieurs à l'emploi	13	210,00	479,12
6. Instruments de couvertures non-courants		268,63	214,53
7. Passifs d'impôts différés		340,58	353,56
8. Fournisseurs et autres créditeurs non-courants		87,42	735,28
9. Autres passifs non-courants		58,30	51,33
B. PASSIFS COURANTS		15 154,02	12 517,67
10. Passifs courants portant intérêts (dettes bancaires)	11	7 154,90	6 690,72
11. Provisions courantes	12		
12. Passifs d'impôts exigibles		552,93	377,51
13. Fournisseurs et autres créditeurs courants	11	7 026,30	4 890,93
14. Autres passifs courants		419,89	558,51
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		47 116,23	48 638,99

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

	note	2009	2008
1. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		34 439,41	38 654,48
1.1 Ventes de biens et produits des machines mises à disposition	15	34 387,47	38 577,21
1.2 Produits provenant des redevances		51,94	77,27
2. AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS		797,85	724,65
2.1 Intérêts		22,12	54,29
2.2 Autres produits opérationnels		775,73	670,35
3. CHARGES OPÉRATIONNELLES		-32 129,21	-36 876,16
3.1 Matières premières et consommations utilisées		-11 190,03	-15 442,93
3.2 Variation de stocks de produits finis et de travaux en cours		324,46	2 098,27
3.3 Frais de personnel	16, 17	-9 961,45	-9 910,64
3.4 Dotations aux amortissements		-3 227,95	-2 754,12
3.5 Pertes de valeur		-618,43	-1 255,99
dont pertes de valeur sur stocks		118,99	-508,02
dont pertes de valeur sur clients		-494,28	-358,45
dont perte de valeur sur immobilisations			-389,52
3.6 Autres charges opérationnelles	18	-7 455,81	-9 610,75
3.6.1 dont dotations/reprises de provision		-18,10	-557,98
3.6.2 dont réductions de valeur exceptionnelles suite à détournement de fonds		0,00	-1 126,51
4. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		3 108,05	2 502,96
5. Profit (perte) suite à la décomptabilisation d'actifs financiers disponibles à la vente			
6. Profit (perte) sur cessions d'actifs non-courants non détenus en vue de la vente	19	-24,03	-20,57
7. Charges financières		-1 016,77	-1 151,44
dont frais financiers (charges de dettes)		-845,66	-1 048,00
8. Profit (perte) sur investissements (instruments financiers sauf couverture)		6,21	32,79
9. Quote-part dans le résultat net des participations mises en équivalence		-68,41	-58,14
10. Autres produits non opérationnels		27,63	41,45
11. Autres charges non opérationnelles	20	-788,08	-21,34
12. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		1 244,60	1 325,72
13. Charges (produits) d'impôts sur le résultat	21	-673,10	-307,72
14. RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS PROVENANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		571,50	1 018,00
15. Résultat après impôts des activités abandonnées			
16. RÉSULTAT DE L'EXERCICE		571,50	1 018,00
16.1 Attribuable aux intérêts non contrôlés		-117,68	-94,64
16.2 Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère		689,18	1 112,64
17. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		-54,20	-227,22
17.1 Écart de conversion		-0,09	-4,50
17.2 IRS		-54,11	-222,72
18. RÉSULTAT TOTAL GLOBAL DE L'EXERCICE (Part Société Mère)		634,98	885,42
I. RÉSULTAT PAR ACTION			
NOMBRE D' ACTIONS		1 660 360	1 660 360
1. Résultat de base par action			
1.1 Résultat de base par action provenant des activités poursuivies		0,34	0,61
NOMBRE D' ACTIONS DILUÉES		1 660 360	1 660 360
1. Résultat dilué par action			
1.1 Résultat dilué par action provenant des activités poursuivies		0,34	0,61
II. AUTRES ANNEXES			
1. Écarts de change figurants dans le compte de résultat		6,13	-32,88
2. Paiements de location simple et sous-location comptabilisés dans le compte de résultat		782,95	909,81

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	2009	2008
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat de l'exercice	689,18	1 112,64
Résultat des tiers	-117,68	-94,64
Résultat des mises en équivalence	68,41	58,14
Dotations aux amortissements	3 378,52	2 959,12
Réductions (dotation) aux réductions de valeur	618,43	129,49
Réductions de valeur exceptionnelles suite à détournement de fonds		1 126,51
Augmentation (diminution) des provisions	-132,48	1 479,49
Profit (perte) sur cessions d'actif (-)	21,34	20,57
Profits (pertes) de change (-)	-2,67	
Augmentation (diminution) des éléments différés	-226,03	-417,90
Marge d'autofinancement	4 297,03	6 373,41
Variation des créances	-1 628,53	-898,30
Variation des stocks	973,22	46,21
Variation des comptes de régularisation actif	336,86	276,22
Variation des dettes financières	-979,00	1 180,29
Variation des dettes commerciales	760,35	-1 795,26
Variation des dettes fiscales et sociales	127,28	-429,13
Variation des autres dettes	1 966,39	-812,69
Variation des comptes de régularisation passif	-160,54	-18,86
Variation du besoin en fonds de roulement (augmentation -)	1 396,03	-2 451,52
Trésorerie d'exploitation	5 693,06	3 921,89
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles (-)	-1 143,28	-467,88
Acquisitions d'immobilisations corporelles (-)	-2 395,76	-1 831,94
Acquisitions d'immobilisations financières (-)	-342,29	-332,82
Nouveaux prêts accordés (-)	-284,02	-35,54
Cessions d'immobilisations incorporelles (+)	0,00	26,93
Cessions d'immobilisations corporelles (+)	39,45	17,61
Cessions d'immobilisations financières (+)		0,24
Remboursements de prêts accordés (+)		34,94
Trésorerie d'investissement	-4 125,90	-2 588,45
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation (diminution) de capital	0,00	703,33
Variation nette des emprunts (augmentation +)	-620,41	-332,76
Dividendes versés (-)	-1 328,29	-1 279,15
Trésorerie de financement	-1 948,70	-908,58
VARIATION DE TRÉSORERIE	-381,54	424,86
RÉCONCILIATION DES COMPTES DE DISPONIBLE		
Solde d'ouverture	3 538,76	3 233,87
Variation de trésorerie	-381,54	424,86
Écarts de conversion (favorable +)	0,11	0,13
Transferts vers d'autres rubriques		
Variations de périmètre (favorable +)	71,68	-120,10
Solde de clôture	3 229,01	3 538,76
Autres actifs financiers courants	0,05	0,05
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 228,96	3 538,71

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Primes d'émission	Réserves pour SOP	Résultat global et dividendes distribués	Parts des actionnaires Fountain	Intérêts non contrôlés	Total des capitaux propres
Solde de clôture année 2007	22 927,90	31,96	3,77	3 036,81	26 000,44	-225,71	25 774,73
Augmentation de capital	627,87	75,09			702,96		702,96
Dividendes				-1 292,77	-1 292,77		-1 292,77
Résultat global total de la période				885,42	885,42	-94,64	790,78
Profit non comptabilisé en compte de résultats (conversion devises étrangères)							0,00
Autres augmentations (diminutions)			-3,77		-3,77		-3,77
Solde de clôture année 2008	23 555,77	107,05	0,00	2 629,46	26 292,28	-320,35	25 971,93
Augmentation de capital					0,00		0,00
Dividendes				-1 328,29	-1 328,29		-1 328,29
Résultat global total de la période				634,98	634,98	-117,68	517,30
Profit non comptabilisé en compte de résultats (conversion devises étrangères)							0,00
Autres augmentations (diminutions)							0,00
Solde de clôture année 2009	23 555,77	107,05	0,00	1 936,15	25 598,97	-438,03	25 160,94

Application rétroactive de IAS 27 modifiée : les intérêts non contrôlés (intérêts minoritaires) négatifs sont désormais présentés sur la ligne des «intérêts non contrôlés», et non plus en diminution des réserves consolidées (part du groupe). Dans les comptes au 31/12/2008, il a dès lors été procédé à un reclassement de 356,57 K EUR des réserves consolidées (part du groupe) vers les intérêts non contrôlés (part des minoritaires).

Les périodes des différents plans de warrants ont toutes été clôturées au 30 juin 2008. Il n'y a par conséquent plus de plans de warrants actifs depuis le 1^{er} juillet 2008.

En 2007, deux contrats IRS ont été conclus afin de couvrir les taux d'intérêts des emprunt contractés en vue du rachat de différentes sociétés pour 3 millions et 4.2 millions €.

La contre partie de la comptabilisation au passif de la juste valeur de ces IRS s'élève à -268,6 K EUR et est comptabilisée distinctement via les capitaux propres.

La juste valeur des instruments financiers est basée sur l'actualisation des cash flows futurs, pour les options la juste valeur est la valeur de marché.

La valorisation de ces instruments a été effectuée par l'organisme émetteur (ING).

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2009 :

Il sera proposé à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes 2009 de distribuer un dividende de 0.80 EUR par action.

DONNÉES SIGNALÉTIQUES

ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

La société Fountain (la « société ») est une société anonyme dont le siège social est établi en Belgique, au 17 avenue de l'Artisanat à 1420 Braine l'Alleud (N° d'entreprise 0412.124.393).

Les comptes annuels consolidés de la société pour les exercices comptables se terminant au 31 décembre 2008 et 31 décembre 2009 regroupent la société et ses filiales (le « Groupe ») et les intérêts du Groupe dans les coentreprises et les entreprises associées. Le Conseil d'Administration a donné son approbation pour la publication des comptes consolidés le 17 mars 2010.

Les comptes annuels consolidés ont été préparés en accord avec les « International financial Reporting Standards » (IFRS).

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

CONSOLIDÉS DE 2009

LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés dont le Groupe détient le contrôle, ce qui est le cas lorsqu'il détient plus de 50% du capital ou la majorité dans les organes de décisions, sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Les sociétés dont le Groupe possède une participation significative sans pour autant bénéficier d'un contrôle total, sont intégrées selon la méthode de mise en équivalence.

Par rapport à l'exercice 2008, le périmètre de consolidation a été modifié par différentes transactions :

- (i) acquisition de Fountains Sud s.a. (Belgique) fin juin 2009 et consolidation à partir du 1^{er} juillet 2009.
- (ii) acquisition de 100% des 66% des actions de tiers dans Slodadis sarl le 28 décembre 2009 et consolidation par intégration globale du bilan au 31 décembre 2009 et par mise en équivalence du compte de résultat au 31 décembre 2009.
- (iii) constitution de Fountain Distributie Nederland fin décembre 2009 et consolidation par intégration globale du bilan au 31 décembre 2009.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe possède une participation peu significative ou dont la contribution au Groupe est non matérielle, ne sont pas consolidées. Il s'agit en 2009 de :

- (i) **Fountain Consumer Appliances Ltd**, basée à Madras en Inde dont la participation du Groupe est de 17,98%;
- (ii) **Fountain Sud SARL**, basée dans le Sud de la France, sans activité et en liquidation, dont le Groupe possède 100% des actions.
- (iii) **Fountain Coffee Systems Finland OY**, société basée à Helsinki en Finlande, sans activité depuis fin 2004, dont le Groupe possède 100% des actions
- (iv) **Fountain USA Inc.**, créée en 2005 et basée à Chicago, appartenant au Groupe à 100 %

CRITÈRES DE CONSOLIDATION

Les résultats sont arrêtés avant affectations et prélèvements.

Les comptes inter-sociétés existant entre les sociétés du Groupe ont été exclus des comptes consolidés. Les dividendes éventuels entre les sociétés du Groupe ont été éliminés du compte de résultats consolidé. Les charges et produits réalisés entre sociétés du Groupe ont de même été éliminés du compte de résultats consolidé.

Afin de permettre une élimination plus rapide des opérations inter-sociétés, les sociétés du Groupe enregistrent leurs opérations à un taux de change des devises budgétaire fixe. Les distorsions que cette méthode peut créer entre les charges d'approvisionnement (et dès lors la marge brute) et les charges financières sont corrigées lors de la consolidation.

À compter du 1^{er} janvier 2009, le Groupe a changé de méthodes comptables dans les domaines suivants :

- IFRS 8 - Secteurs opérationnels (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009)
- IAS 1 - Présentation des états financiers (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009). Cette norme remplace IAS 1 Présentation des états financiers (révisée en 2003) telle que modifiée en 2005.

RÈGLES D'ÉVALUATION APPLICABLES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés intègrent les comptes de FOUNTAIN S.A. (Fountain Industries Europe S.A. ou FIESA) ainsi que ceux de toutes les entreprises qu'elle contrôle directement ou indirectement après élimination des transactions réciproques.

Les comptes consolidés sont préparés en accord avec les règles des IFRS (International Financial Reporting Standards) et les interprétations publiées par l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee).

Lorsque des éléments d'actif, de passif ou de résultats des états financiers des entreprises comprises dans la consolidation ne sont pas évalués selon les normes internationales, ils font l'objet, pour les besoins de la consolidation, du retraitement nécessaire.

En ce qui concerne les sociétés associées, ces retraitements ne sont effectués que pour autant que l'information soit disponible.

Filiales

Une filiale est une société dans laquelle le Groupe détient le contrôle. Le critère utilisé pour déterminer si le Groupe détient le contrôle d'une société est la capacité qu'a le Groupe de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Sociétés associées

Les sociétés associées sont les entreprises dans lesquelles le Groupe possède une influence significative sur les décisions financières et opérationnelles, sans pour autant les contrôler.

C'est en principe le cas lorsque le Groupe détient entre 20 et 50 % des droits de vote.

Lorsqu'une option d'achat de titres est attachée à une participation dans une société associée, et que cette option permet potentiellement et inconditionnellement au Groupe de détenir la majorité des droits de vote, alors cette société associée est considérée comme une filiale et consolidée selon la méthode d'intégration globale

Intégration globale

Les filiales sont consolidées suivant la méthode d'intégration globale.

Mise en équivalence

Les sociétés associées sont mises en équivalence.

La valeur comptable de ces participations est réduite, le cas échéant, pour refléter toute perte de valeur, autre que temporaire, de chacune de ces participations individuellement.

Lorsque la part du Groupe dans la perte d'une entreprise associée excède la valeur comptable de la participation, cette dernière ainsi que les créances long terme détenues à charge de ces sociétés associées est ramenée à zéro ; les pertes au-delà de ce montant ne sont pas comptabilisées à l'exception du montant des engagements du Groupe envers ces entreprises.

Société exclue de la consolidation

Une société est exclue de la consolidation lorsque le contrôle est destiné à être temporaire ou lorsque la société est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds vers la mère. Sont également exclues les sociétés dont la contribution au Groupe est non matérielle.

La liste des filiales et des sociétés associées du Groupe est répertoriée en annexe.

Devises étrangères

Lors de la consolidation, tous les éléments d'actif et de passif, tant monétaires que non monétaires, les droits et engagements des sociétés consolidées sont convertis en euros au cours de clôture de chaque devise étrangère.

Les produits et les charges sont convertis en euros au cours moyen de l'exercice de chaque devise étrangère.

Les écarts de conversion qui en résultent, le cas échéant, figurent dans les capitaux propres sous la rubrique « écarts de conversion ». Ces écarts cumulés sont comptabilisés en résultat lors de la cession de la société concernée.

RÈGLES COMPTABLES

Immobilisations

S'il existe des événements ou des changements de circonstances qui font que la valeur intrinsèque (valeur d'usage ou de réalisation) d'une immobilisation, tant corporelle qu'incorporelle, risque d'être inférieure à sa valeur comptable nette, le Groupe procède systématiquement au test de dépréciation.

Dans le cas où ce test de dépréciation démontre que la valeur comptable nette de l'immobilisation est supérieure à sa valeur économique et qu'aucun élément particulier ne prouve que cet écart est temporaire, la valeur comptable nette est réduite à hauteur de sa valeur économique par l'enregistrement d'une charge sur la période.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles ne seront reprises dans les comptes que sous la double condition de la probabilité qu'un avantage économique profitable à l'entreprise en résultera directement et que le coût de l'actif incorporel puisse être déterminé de manière fiable.

Les dépenses ultérieures au titre d'immobilisations incorporelles ne seront actées au bilan que si elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent. Tous les autres frais seront pris en charges.

Frais d'établissement

En accord avec les règles de l'IFRS, les frais d'établissement ne sont plus activés à partir de 1^{er} janvier 2004.

Frais de recherche

Les frais de recherche exposés dans le but d'acquérir des nouvelles connaissances scientifiques ou techniques (des études de marché, par exemple) sont comptabilisés directement en charges sur la période.

Frais de développement

Les frais de développement, par lesquels les résultats de la recherche font l'objet d'une application effective en plans ou concepts dans le but de produire des produits ou processus nouveaux ou sensiblement améliorés ne sont activés que si les conditions suivantes sont toutes réunies :

- les produits ou processus sont clairement identifiables et leurs coûts isolés et exactement établis ;
- la faisabilité technique du produit ou du processus est démontrée ;
- le produit ou processus sera utilisé en interne ou vendu ;
- le produit ou processus apporte un avantage économique au Groupe ;
- les ressources (par exemple techniques ou financières) nécessaires à la bonne fin du projet sont disponibles.

Les frais de développement font l'objet d'un amortissement linéaire sur la période probable où ils représenteront un avantage économique et ce à partir de leur date de disponibilité. Ils sont amortis sur une durée de cinq ans au plus.

Brevets et licences

Lorsque leur montant le justifie, les frais liés à l'enregistrement, à l'introduction ou à l'acquisition d'un brevet, d'une marque ou d'une licence sont portés à l'actif à leur coût diminué des amortissements cumulés. Ils sont amortis linéairement sur la plus courte des options suivantes : soit la durée contractuelle éventuelle, soit la période probable où l'actif immatériel représentera un intérêt économique pour le Groupe.

Les frais relatifs à l'acquisition des licences informatiques multi-utilisateurs sont portés à l'actif si le montant le justifie et sont amortis sur une durée de trois années au plus.

Fonds de commerce

Les fonds de commerce (clientèle) acquis de tiers sont amortis linéairement sur dix années.

Marques

Les marques (trademarks) dont la propriété est acquise de tiers, sont enregistrées parmi les immobilisations incorporelles. Leur durée de vie est déterminée par la période de rétenion dont elles bénéficieraient auprès de la clientèle en l'absence de tout effort marketing de soutien et est estimée limitée à dix (10) ans.

Leur valeur d'acquisition est dès lors amortie linéairement sur une période de dix (10) années.

Les frais d'enregistrement des marques sont pris en charge sur l'exercice.

Goodwill

Le goodwill représente la différence positive entre le prix d'acquisition d'une participation et la juste valeur des actifs, passifs et passifs latents identifiables de la filiale détenue ou de l'entreprise associée, à la date de son acquisition.

La valeur comptable nette d'un goodwill est sa valeur à la date d'acquisition, diminuée des éventuelles pertes de valeur enregistrées comme suite aux impairments tests annuels ainsi que des amortissements cumulés enregistrés au 31 décembre 2003.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément aux normes IFRS, les immobilisations corporelles ne sont enregistrées à l'actif que s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise et que si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations corporelles sont reprises au coût historique diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées. Le coût historique inclut le prix d'achat initial ou le prix de revient de fabrication s'il s'agit de production immobilisée, augmenté de leurs coûts d'acquisition directs.

Ces biens sont amortis linéairement en fonction de leur durée de vie estimée, jusqu'à concurrence de leur valeur résiduelle éventuelle.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les machines commercialisées par le Groupe sous forme de mise en consignation, de mise en dépôt et/ou d'abonnement sont sorties de stocks et immobilisées. Elles sont valorisées à leur dernière valeur de stock et amorties linéairement sur une période maximum de trois ans.

Les dépenses ultérieures (réparation et entretien) d'un bien sont généralement considérées comme une charge de la période. Ces frais ne seront activés que dans le cas où ils augmentent clairement la valeur économique future de l'usage du bien au delà de sa valeur initiale.

Dans ce cas, ces frais seront amortis sur la durée de vie résiduelle de l'actif auquel ils se rapportent.

La valeur historique des terrains, ainsi que celle des bâtiments avant amortissements, mais à l'exclusion de tout autre immobilisé corporel, sera, le cas échéant, réévaluée tous les trois ans par des experts indépendants et reconnus si des éléments susceptibles d'en altérer de manière définitive et permanente la juste valeur ont été portés à la connaissance du Groupe.

Une diminution de valeur (réévaluation négative) sera d'abord imputée sur la réserve de réévaluation et, si celle-ci n'est pas suffisante, la réévaluation sera immédiatement prise en charge de la période, par solde ou totalement.

Chaque année la différence entre l'amortissement calculé sur la valeur réévaluée et celui calculé sur la valeur historique du bien sera transférée de la réserve de réévaluation aux résultats reportés.

Les immobilisations corporelles sont amorties comme suit :

- bâtiments : de 5 % à 10 % par an
- installations, machines et outillages : de 10 % à 33 % par an
- matériel roulant : de 25 % à 33 % par an
- matériel de bureau et mobiliere : de 10 % à 25 %
- autres immobilisations corporelles : de 10 % à 20 % par an

Leasings

Les contrats de leasing financier pour lesquels le Groupe supporte la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien en leasing, sont portés au bilan à la valeur actuelle des remboursements à l'entrée en vigueur du contrat de location financement et inscrits comme immobilisations corporelles. Dans le cas contraire, les charges de leasing sont considérées comme opérationnelles et prises en charge sur la période.

Les remboursements sont considérés en partie comme charges financières et en partie comme remboursement de la dette du leasing ; il existe ainsi sur la durée totale du contrat, une charge d'intérêt constante en rapport avec le capital à rembourser.

Les charges financières sont directement comptabilisées à charge du résultat de la période.

Les règles d'amortissement et de durée de vie suivent le type d'actif concerné. Toutefois, lorsque la durée du contrat de leasing est plus courte que la durée de vie du biens sous leasing et que, eu égard aux circonstances, il n'est pas nécessairement probable que le bien sera conservé dans les actifs immobilisés de la société à la fin du contrat, celui-ci sera amorti sur la durée du contrat.

Les paiements sous le régime du leasing opérationnel sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat.

Stocks

La valeur des stocks est déterminée par application de la méthode des prix moyens pondérés. La rapidité de rotation conduit, en pratique, à utiliser le dernier prix d’achat, ce qui aboutit à une valorisation quasi équivalente.

Lorsque des produits figurant dans les stocks ont fait l’objet de cessions internes au Groupe, leur valeur d’inventaire est ramenée à leur prix de revient, comme si ces cessions s’étaient opérées au prix coûtant. Cette élimination de variation de marges sur stocks fait l’objet d’une correction des charges fiscales de l’exercice, lorsque celle-ci est justifiée.

La valeur des stocks détenus par les sociétés de distribution est augmenté d’une quotité forfaitaire des frais d’approche. Cette quotité forfaitaire est validée annuellement sur base des données réelles du demier exercice clôturé.

Matières premières

Les matières premières comprennent l’ensemble des matières et composants entrant dans la fabrication des produits finis.

Produits finis

Les produits fabriqués par le Groupe peuvent être des machines (distributeurs de boissons) ou des produits consommables.

Le coût des produits finis comprend les coûts de matières premières et de main d’œuvre directe ainsi qu’une quote-part standard de coûts directs de production. Cette quote-part est validée annuellement sur base des données réelles du dernier exercice clôturé.

Marchandises

Les marchandises sont les machines et le consommables achetés par le Groupe dans le but de les revendre, quasiment telles quelles, sur le marché.

Réduction de valeur

Le stock central et les stocks des licences ne font l’objet de réduction de valeur que pour les articles pour lesquels il n’y a pas eu de rota-tion sur les 12 derniers mois ou pour les articles abîmés ou retirés du catalogue. Dans ces cas, la dépréciation est de 100%.

Pour les pièces détachées dont la rotation de stock est supérieur à 12 mois - 10% pendant 5 ans et après 60 mois , du solde de 50%

Pour les machines dont la valeur de stock est :

- supérieur à 12 mois de consommation la dépréciation est de 25%
- supérieur à 24 mois de consommation la dépréciation est de 50%
- supérieur à 36 mois de consommation la dépréciation est de 75%
- supérieur à 48 mois de consommation la dépréciation est de 100%

Dans les filiales de distribution, afin que la valeur des articles en stocks représente le plus exactement possible la valeur économique réelle de ceux-ci, ces articles font systématiquement l’objet de réductions de valeur automatiques selon la nature et les caractéristiques des produits concernés :

- pour les machines type «distributeurs», des réductions de valeur progressives sont appliquées en fonction de la durée de stockage :
 - 15% après un an,
 - 50% après deux ans,
 - 100% après trois ans.
- pour les machines type «mises à l’essai» rentrant en stock, des réductions de valeur progressives sont appliquées en fonction de la durée de vie de la machine :
 - 15% si la machine a moins d'un an de vie,
 - 50% si la machine a plus d'un an de vie,
 - 100% si la machine a plus de deux années de vie.
- pour les cartouches de produits consommables : lorsque leur date d’expiration ne permet plus de les faire entrer dans le cycle normal de distribution, celles-ci sont détruites et comptabilisées en charges de la période
- pour les pièces détachées, quand les machines type «distributeurs» qui leurs correspondent ne sont plus produites depuis une durée significative et que le parc actif de ces distributeurs se trouve fortement réduit par leur remplacement par des machines plus récentes, une dépréciation de 100% sera appliquée.
- pour le matériel publicitaire, celui-ci est ramené à une valeur nulle s’il n’a pas été utilisé dans les deux ans de sa parution.

En cours de fabrication

Les travaux en cours ne concernent que les machines produites par le Groupe.

Les travaux en cours sont valorisés sur la base des séries de mise en fabrication et intègrent :

- les coûts réels de matières premières selon une nomenclature adaptée au volume de la série,
- le coût standard de main d’œuvre directe
- et une quotité standard des coûts indirects de production.

Créances commerciales et autres

Les créances commerciales sont comptabilisées à leur valeur nominale et diminuée d’une éventuelle réduction de valeur. À la fin de l’exer-cice comptable, une estimation des créances douteuses est faite sur la base de tous les montants arriérés et sur base de tous autres éléments objectifs démontrant que le Groupe ne sera pas en mesure de récupérer intégralement, ou selon leurs modalités d’origine, toutes les créances comptabilisées.

Les règles de provisionnement des créances commerciales sont :

- si retard paiement de plus de 6 mois : provision de 50 %
- si retard paiement de plus de 12 mois : provision de 100 %
- en cas de faillite, provision de 100 % du montant non récupérable

Les créances intra-groupe ne font pas l’objet de provisions pour créances douteuses.

Valeurs disponibles et placements de trésorerie

Le cash et les dépôts à court terme détenus jusqu’à l’échéance sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Les valeurs disponibles se définissent comme cash ainsi que les dépôts à vue et les placements de trésorerie rapidement convertibles en cash et exposés à un risque insignifiant de dépréciation.

Dans les tableaux des flux de trésorerie, les valeurs disponibles sont présentées nettes de dettes à court terme (découverts ou overdrafts) auprès des institutions bancaires. Ces mêmes découverts sont, par contre, présentés comme dettes bancaires au bilan.

Actions propres

En cas de rachat d’actions propres, les actions rachetées viennent en diminution des capitaux propres.

Provisions

Des provisions sont constituées lorsque le Groupe doit s’acquitter d’engagements résultant d’événements antérieurs, lorsqu’il est probable qu’une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre les engagements et que leur ampleur peut être estimée de manière fiable.

Elle sont revues à chaque clôture et ajustées afin de refléter la meilleure estimation de l’obligation.

Lorsque le Groupe s’attend à ce qu’une provision soit remboursée (par exemple par une police d’assurance), la créance en découlant sera reconnue quand elle est quasi certaine.

Une provision pour garantie est constituée pour tous les produits sous garantie à la date du bilan.

Il n’est pas constaté de provision pour « risque alimentaire ».

Avantages sociaux

Le Groupe met en œuvre un certain nombre de plans de retraite à cotisations fixes en faveur de ses employés. Les obligations de cotisa-tions du Groupe à ces plans de retraite sont inscrites au compte de résultats de l’exercice s’y rapportant.

Le Groupe ne prévoit actuellement aucun plan de retraite à cotisations variables et/ou dont la valeur actuelle ne serait pas couverte inté-gralement.

Les primes perçues par certains employés et membres du cadre sont basées sur des objectifs financiers ou quantitatifs et sont repris comme une charge basée sur une estimation à la date du bilan.

Stocks options

La juste valeur des options sur actions accordées est comptabilisée en résultat et créditée dans les capitaux propres sur la période d’ac-quisition des droits et sur base du nombre d’options attribuées. Cette estimation est revue de manière semestrielle. La juste valeur des options sur actions accordées est évaluée à la date de l’octroi sur base du modèle de Black & Scholes.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la « liability method » pour toutes les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et pas-sifs et leur valeur comptable inscrite dans les rapports financiers. Le calcul des impôts différés se fait avec un taux d’imposition standard de 34 %.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que s'ils sont susceptibles d’engendrer suffisamment de bénéfices imposables futurs permettant d’exploiter l’avantage fiscal. Les impôts différés actifs sont réduits dans la mesure ou la réalisation de l’avantage fiscal y afférent se révèle improbable.

Lors de nouvelles acquisitions de sociétés, des provisions pour impôts différés sont constituées sur la différence temporaire entre la valeur réelle de l’actif net acquis et son assiette fiscale.

En application des normes IFRS 3 et IAS 12 des impôts différés passifs sont comptabilisés sur les différences temporelles résultant d’im-mobilisations incorporelles évaluées à leur juste valeur lors des différents regroupement d’entreprises opérés depuis décembre 2004

En application des mêmes normes, le Groupe comptabilise des impôts différés actifs sur les différences temporelles déductibles résultant de la comptabilisation , dans les comptes consolidés, de dotations aux amortissements sur les fonds de commerce statutaires français acquis de tiers

Dette financières et autres

Les emprunts productifs d’intérêt sont initialement évalués à leur valeur nominale, sous déduction des frais de transaction y afférents. Ensuite ils sont valorisés à leur coût amorti sur base de l’intérêt réel. Toute différence entre le coût et la valeur de remboursement étant reprise au compte de résultats sur la durée de l’emprunt sur base du taux d’intérêt réel.

Les dettes commerciales ou autres, sont reprises à leur valeur nominale.

Subsides reçus

Les subsides reçus ne sont comptabilisés que s’il existe une assurance raisonnable que l’entreprise se conformera aux conditions atta-chées aux subsides et que ceux-ci seront reçus.

Les subsides sont comptabilisés en produits sur les exercices auxquels se rapportent les coûts liés qu’ils sont censés compenser.

Impôts sur le résultat

L’impôt sur le résultat de l’exercice comprend les impôts courants, calculés aux taux réels des sociétés consolidées, et les impôts différés, calculés au taux consolidé moyen de la période.

Revenus

Le chiffre d’affaires est considéré comme réalisé quand il est vraisemblable que les avantages économiques liés à la transaction retourne-ront au Groupe et que les revenus pourront être déterminés de manière fiable. En ce qui concerne les produits et marchandises, le chiffre d’affaires est considéré comme réalisé quand les avantages et les risques de la vente sont entièrement à charge de l’acheteur.

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES

(par ordre alphabétique)		Début du mandat	Fin du mandat
ADMINISTRATEURS			
Monsieur Jean DUCROUX		24-mars-99	28-mai-12
Monsieur Alain ENGLEBERT	indépendant	24-mars-99	28-mai-12
Monsieur Bruno LAMBERT		24-mars-99	28-mai-12
Monsieur Paul LIPPENS	indépendant	24-mars-99	28-mai-12
Monsieur Philippe RENIE		démission en octobre 2008	
Monsieur Philip Percival	reprise du mandat de Philippe Renié	27-déc-08	28-mai-12
Monsieur Philippe SEVIN		24-mars-99	28-mai-12
Monsieur Pierre VERMAUT, Président	indépendant	2-fév-00	28-mai-12
COMMISSAIRES			
B.S.T. Réviseurs d'Entreprises SCPRL (pour les comptes statutaires), représentée par Monsieur Frédéric LEPOUTRE		25-mai-09	28-mai-12
B.S.T. Réviseurs d'Entreprises SCPRL (pour les comptes consolidés), représentée par Madame Pascale TYTGAT		1-avr-98	24-mai-10

LISTE DES PARTICIPATIONS DÉTENUES

1. SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE

Société	Adresse	Pays	Fraction du capital détenu	Variation du % par rapport à 2008
Fountain Belgium SA (anciennement Fountain First NV)	Avenue de l'Artisanat 13, B-1420 Braine l'Alleud anciennement : Eeklostraat 81 à B-9971 Lembekke	Belgique	100,00 %	
Fountain SA	Avenue de l'Artisanat 17, B-1420 Braine-l'Alleud	Belgique	100,00 %	
Fountain Denmark A/S	Hammerholmen 18E, DK-2650 Hvidovre	Danemark	100,00 %	
Fountain France SAS	Boulevard de la Libération 6, F-93200 Saint Denis (Paris)	France	100,00 %	
Fountain International SA	Avenue de l'Artisanat 17, B-1420 Braine-l'Alleud	Belgique	100,00 %	
Fountain Nord SAS	Avenue de la République 82, F- 59113 Seclin	France	100,00 %	
Fountain Netherlands Holding BV	Baronielaan 139, NL-4818 PD Breda	Pays-Bas	100,00 %	
Fountain Ouest SAS	Rue de l'Atlantique, Z.A. Pôle Sud F- 44115 Basse Goulaine	France	100,00 %	
Fountain Soleil SAS ⁽¹⁾	Roland Garros 165, F-34130 Maugeio	France	50,00 %	
Okole SARL	Rue Charles de Gaulle 676, F-59840 Premesques	France	100,00 %	
NewCaffé SAS	Avenue du Plateau 18, F-93340 Le Raincy	France	100,00 %	
Fountain Distributie Nederland BV, constitué fin décembre 2009	Pottenbakkerstraat, 9 NL - 4871 Etten-Leur	Pays-Bas	100,00 %	100,00 %
Slodadis SAS ⁽²⁾	Chemin de Saint Marc 51-53, F-06530 Pleymeinade	France	100,00 %	66,00 %

(1) Le Groupe Fountain conserve le contrôle de fait de la société au moyen d'un pacte d'actionnaires et d'une option d'achat ferme des titres
(2) Consolidation intégrale du bilan au 31/12/2009 suite à l'acquisition fin 2009 des 100 % des 66% des actions de tiers dans cette société

2. SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Néant

3. SOCIÉTÉS EXCLUES DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION (PARTICIPATIONS D'IMPORTANCE NÉGLIGEABLE)

Société	Adresse	Pays	Fraction du capital détenu	Variation du % par rapport à 2008
Fountain Coffee Systems Finland OY (société mise « en sommeil »)	Pakilantie 61, SF-00660 Helsinki	Finland	100,00 %	
Fountain Consumer Appliances Ltd	« Belmont » Upasi Road, Coonor 643 101, India	Inde	17,98 %	
Fountain Sud (France) SARL (en liquidation)	ZA les Ferrailles, Route de Caumont, F-84800 Isle sur la Sorgue	France	100,00 %	
Fountain USA, Inc	5458 North Magnolia, Chicago II, USA-60640	USA	100,00 %	

Parmi ces entreprises associées (ou coentreprises) la seule qui ait une activité significative est la société Fountain Consumer Appliances Ltd en Inde dans laquelle le Groupe détient 17,98 %. Le total du bilan de cette société est de 2.237,6 KEuros en 2008 (3.072,4 KEuros en 2007), le résultat net étant de - 73,4 KEuros en 2008 (462,4 KEuros en 2007). Face au peu de visibilité sur cette participation, la valeur de celle-ci a été dépréciée à 100 % au 31 décembre 2007.

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1 : INFORMATION SECTORIELLE

En application de l'IFRS 8 et conformément à la décision du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit du 4 juin 2009, le Groupe considère n'être actif que dans un seul segment primaire à savoir le marché de l'OCS (Office Coffee System) et que dans un seul segment géographique.

En effet, le segment secondaire est basé sur la localisation géographique. Le Groupe Fountain réalise plus de 95% de son chiffre d'affaires sur le marché Européen, il n'y a donc qu'un seul segment géographique. Lorsque l'activité hors Europe dépassera les 10%, un segment secondaire supplémentaire sera créé.

NOTE 2 : ÉTATS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillages	Mobilier et matériel de bureau	Autres immobilisations corporelles	Total
I . MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
1. Immobilisations corporelles, solde d'ouverture 01/01/2008	247,36	541,11	441,04	1 307,99	2 537,51
1.1 Valeur brute	1 207,01	3 579,86	3 581,21	3 126,73	11 494,82
1.2 Cumul des amortissements	-959,65	-3 038,75	-3 140,17	-1 818,74	-8 957,31
1.3 Cumul des pertes de valeur					
2. Investissements		563,88	1 028,64	239,41	1 831,93
3. Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		-13,64	14,08		0,44
4. Cessions		-16,93	-21,25		-38,18
5. Transferts vers actifs non courants et groupe d'actifs à céder en vue de la vente					
6. Transferts vers d'autres rubriques	-0,52	-193,66	159,92	34,26	0,00
7. Cessions par voie de scission d'entreprises		-0,20	-0,24		-0,44
8. Amortissements	-45,37	-449,88	-523,99	-235,72	-1 254,96
9. Augmentation (diminution) résultant des réévaluations comptabilisées en capitaux propres					
10. Pertes de valeur comptabilisées reprises en capitaux propres					
11. Augmentation (diminution) résultant des réévaluations comptabilisées dans le compte de résultat					
12. Pertes de valeur comptabilisées reprises dans le compte de résultat					
13. Augmentation (diminution) résultant des changements de taux de change			0,01		0,01
14. Autre augmentation (diminution)			2,26		2,26
15. Immobilisations corporelles solde de clôture 31/12/2008	201,48	430,68	1 100,48	1 345,94	3 078,58
15.1 Valeur brute	1 206,50	3 627,91	4 254,91	3 623,40	12 712,72
15.2 Cumul des amortissements	-1 005,02	-3 197,24	-3 154,43	-2 277,45	-9 634,14
15.3 Cumul des pertes de valeur					
1. Immobilisations corporelles, solde d'ouverture 01/01/2009	201,48	430,68	1 100,48	1 345,94	3 078,58
1.1 Valeur brute	1 206,50	3 627,91	4 254,91	3 623,40	12 712,72
1.2 Cumul des amortissements	-1 005,02	-3 197,24	-3 154,43	-2 277,45	-9 634,14
1.3 Cumul des pertes de valeur					0,00
2. Investissements		505,39	675,49	1 272,89	2 453,77
3. Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		65,94	55,11	10,58	131,63
4. Cessions		-15,07	-350,59	-203,47	-569,13
5. Transferts vers actifs non courants et groupe d'actifs à céder en vue de la vente					0,00
6. Transferts vers d'autres rubriques	766,70	-284,49	-14,36	-753,09	-285,24
7. Cessions par voie de scission d'entreprises					0,00
8. Amortissements	-73,01	-309,76	-569,40	-451,02	-1 403,19
9. Augmentation (diminution) résultant des réévaluations comptabilisées en capitaux propres					0,00
10. Pertes de valeur comptabilisées reprises en capitaux propres					0,00
11. Augmentation (diminution) résultant des réévaluations comptabilisées dans le compte de résultat		14,82	307,23	175,73	497,77
12. Pertes de valeur comptabilisées reprises dans le compte de résultat					0,00
13. Augmentation (diminution) résultant des changements de taux de change					0,00
14. Autre augmentation (diminution)		-24,81	0,05		-24,76
15. Immobilisations corporelles solde de clôture 31/12/2009	895,17	382,69	1 204,00	1 397,56	3 879,42
15.1 Valeur brute	1 973,20	3 692,61	4 702,00	4 411,86	14 779,67
15.2 Cumul des amortissements	-1 078,03	-3 309,92	-3 498,00	-3 014,29	-10 900,24
15.3 Cumul des pertes de valeur					
II. AUTRES INFORMATIONS					
1. Contrat de location financement	895,17	670,09	0,00	0,00	1 565,26
1.1 Valeur comptable nette	895,17	670,09	0,00	0,00	1 565,26
1.2 Immobilisations corporelles acquises par un contrat de location financement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les contrats de location financement repris sous l'intitulé « terrains et constructions » se rapportent au bâtiment du siège social du Groupe.(232 KEuros).

L'option d'achat est de 514 K€ et est excercable en 2009.

Les contrats de location financement repris sous l'intitulé « installations machines et outillages» se rapportent à des machines «distributeur automatique». Les contrats portent sur une durée de 36 mois et comportent une option d'achat égale à 1 % de la valeur financée.

NOTE 3 : ÉTATS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Fonds de commerce	Goodwill	Coûts de développement	Marques	Brevets et autres droits	Logiciels	Total
I. MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
1. Immobilisations incorporelles, solde d'ouverture 01/01/2008	6 994,94	20 512,35	303,69	94,93	39,77	1 130,95	29 076,63
1.1 Valeur brute	10 806,07	20 594,47	1 238,03	11 483,52	63,84	2 353,81	46 539,74
1.2 Cumul des amortissements	-3 811,13	0,00	-934,34	-11 388,59	-24,07	-1 222,86	-17 380,98
1.3 Cumul des pertes de valeur	0,00	-82,12	0,00	0,00	0,00	0,00	-82,12
2. Investissements générés en interne							0,00
3. Investissements	7,25	112,48	65,58			395,05	580,36
4. Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises							0,00
5. Cessions						-26,67	-26,67
6. Transferts vers actifs non courant et groupe d'actifs à céder							0,00
7. Cessions par voie de scission d'entreprises							0,00
8. Ajustements résultant de la reconnaissance ultérieure des actifs d'impôt différé							0,00
9. Amortissements	-1 022,67		-139,05	-31,64	-5,23	-327,57	-1 526,16
10. Augmentation (diminution) résultant des réévaluations comptabilisées en capitaux propres							0,00
12. Pertes de valeur comptabilisées reprises en capitaux propres							0,00
13. Pertes de valeur comptabilisées dans le compte de résultat		-330,00					-330,00
14. Augmentation (diminution) résultant des changements de taux de change	0,37						0,37
15. Autre augmentation (diminution)	-15,25				-24,39	39,63	0,00
16. Immobilisations incorporelles solde de clôture au 31/12/2008	5 964,64	20 294,83	230,23	63,29	10,16	1 211,39	27 774,53
16.1 Valeur brute	10 701,39	20 706,95	1 303,61	11 483,52	39,45	2 664,28	46 899,20
16.2 Cumul des amortissements	-4 736,75		-1 073,39	-11 420,23	-29,29	-1 452,89	-18 712,55
16.3 Cumul des pertes de valeur		-412,12					-412,12
1. Immobilisations incorporelles, solde d'ouverture 01/01/2009	5 964,64	20 294,83	230,23	63,29	10,16	1 211,39	27 774,53
1.1. Valeur brute	10 701,39	20 706,95	1 303,61	11 483,52	39,45	2 664,28	46 899,20
1.2. Cumul des amortissements	-4 736,75	0,00	-1 073,39	-11 420,23	-29,29	-1 452,89	-18 712,55
1.3. Cumul des pertes de valeur	0,00	-412,12	0,00	0,00	0,00	0,00	-412,12
2. Investissements générés en interne							0,00
3. Investissements	600,00	356,92	13,50			450,62	1 421,04
4. Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	915,54						915,54
5. Cessions							0,00
6. Transferts vers actifs non courant et groupe d'actifs à céder	222,61						222,61
7. Cessions par voie de scission d'entreprises							0,00
8. Ajustements résultant de la reconnaissance ultérieure des actifs d'impôt différé							0,00
9. Amortissements	-1 739,48		-117,86	-31,64	-5,23	-517,04	-2 411,25
10. Augmentation (diminution) résultant des réévaluations comptabilisées en capitaux propres							0,00
12. Pertes de valeur comptabilisées reprises en capitaux propres							0,00
13. Pertes de valeur comptabilisées dans le compte de résultat		-240,00					-240,00
14. Augmentation (diminution) résultant des changements de taux de change	0,20						0,20
15. Autre augmentation (diminution)					24,40		24,40
16. Immobilisations incorporelles solde de clôture au 31/12/2009	5 963,51	20 411,75	125,87	31,64	29,33	1 144,97	27 707,08
16.1 Valeur brute	12 439,74	21 063,87	1 317,11	11 483,52	63,85	3 114,90	49 482,99
16.2 Cumul des amortissements	-6 476,23	0,00	-1 191,25	-11 451,87	-34,52	-1 969,92	-21 123,79
16.3 Cumul des pertes de valeur	0,00	-652,12	0,00	0,00	0,00	0,00	-652,12

Le Groupe procède chaque année à des tests de dépréciation. Si ces tests démontrent que la valeur comptable nette de l'immobilisation est supérieure à sa valeur économique et qu'aucun élément particulier ne prouve que cet écart est temporaire, la valeur comptable nette est réduite à hauteur de sa valeur économique par l'enregistrement d'une charge sur la période.

Les tests de dépréciation sont basés sur l'actualisation au coût du capital (9,37% après impôts en 2008 et 8,13 % en 2009) des « free cash flows » sur 5 ans générés par les immobilisations incorporelles tenant compte de la valeur estimée de sortie de l'actif. Celles-ci (goodwill de consolidation et fonds de commerce) étant générées aux différents niveaux du Groupe sont redescendues sur les licences et les sociétés de distribution au prorata de leur importance dans l'ensemble. Sont également pris en compte au niveau des sociétés de distribution, la valeur nette comptable des machines mises à disposition et détenues en location-financement.

Le Groupe Fountain étant intégré industriellement, il est tenu compte pour le test de dépréciation de chaque distributeur des free cash flows générés en amont au niveau des licences.

Le Groupe a acté une perte de valeur de 240 K EUR en 2009 sur le goodwill de sa filiale NewCaffè sa (France).

Les trademarks sont testées sur base des royalties perçues.

En date de la transition vers les normes IFRS (31/12/2003), les valeurs incorporelles consistant en fonds de commerce, marques et goodwill de consolidation représentaient en valeur nette comptable 41,4 % de leur valeur brute.

Logiciels: le projet SAP lancé en 2007 est amorti depuis sa date de mise en production (mai 2008).

NOTE 4 : ACTIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

Autres actifs financiers	Actions	Titres, autres que des actions	Prêts	Total
I. MOUVEMENTS DES ACTIFS FINANCIERS				
1. Actifs financiers, solde d'ouverture 01/01/2008	3,50	8,19	84,04	95,73
2. Investissements	202,45		16,61	219,05
3. Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	-2,74			-2,74
4. Cessions	-197,39			-197,39
5. Transferts vers d'autres rubriques		-8,14		-8,14
6. Cessions par voie de scission d'entreprises				0,00
7. Goodwill dans des entreprises associées				0,00
8. Augmentation (diminution) provenant de la variation de la juste valeur				0,00
9. Quote-part dans le résultat net				0,00
10. Pertes de valeurs			-168,17	-168,17
11. Augmentation (diminution) résultant des changements de taux de change				0,00
12. Autres augmentations (diminutions)	-1,30		81,76	80,46
13. Actifs financiers, solde de clôture 31/12/2008	4,51	0,05	14,23	18,79
13.1.1 Valeur brute	140,55	0,05	182,40	323,00
13.1.2 Cumul des pertes de valeur	-136,04	0,00	-168,17	-304,21
13.2.1 Actifs financiers non-courants, nets	4,51	0,05	14,23	18,79
13.2.2 Actifs financiers courants, nets				
1. Actifs financiers, solde d'ouverture 01/01/2009	4,51	0,05	14,23	18,79
2. Investissements	0,06		284,02	2 865,32
3. Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	0,00			0,00
4. Cessions				-2 526,01
5. Transferts vers d'autres rubriques			-353,47	-353,47
6. Cessions par voie de scission d'entreprises				0,00
7. Goodwill dans des entreprises associées				0,00
8. Augmentation (diminution) provenant de la variation de la juste valeur				0,00
9. Quote-part dans le résultat net				0,00
10. Pertes de valeurs	0,54			0,54
11. Augmentation (diminution) résultant des changements de taux de change				0,00
12. Autres augmentations (diminutions)	0,05			0,05
13. Actifs financiers, solde de clôture 31/12/2009	5,16	0,05	0,01	5,21
13.1.1 Valeur brute	140,65	0,05	168,17	308,88
13.1.2 Cumul des pertes de valeur	-135,50	0,00	-168,17	-303,67
13.2.1 Actifs financiers non-courants, nets	5,16	0,05	0,00	5,21
13.2.2 Actifs financiers courants, nets				

NOTE 5 : ACTIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

	Evaluation au coût historique	
	31/12/09	31/12/08
I. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS		
	195,86	232,91
1. Actifs financiers au coût historique	5,16	4,51
1.1 Actions	5,16	4,51
1.2 Titres, autres que des actions		0,00
1.3 Autres immobilisations financières		
2. Prêts et créances	0,00	14,23
3. Actifs financiers disponibles à la vente	190,70	214,17
3.1 Actions		
3.2 Titres, autres que des actions		
3.3 Autres immobilisations financières	190,7	214,17
II. AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS		
1. Actifs financiers disponibles à la vente	0,05	0,05
1.1 Actions		
1.2 Titres, autres que des actions	0,00	0,00
1.3 Autres immobilisations financières	0,05	0,05

NOTE 6 : ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À LA VENTE

	2009	2008
Fonds de commerce	0,00	0,00
dont valeur brute	0,00	0,00
dont amortissements cumulés	0,00	0,00
Société à céder	0,00	0,00

NOTE 7 : STOCKS

	2009	2008
I. STOCKS MONTANTS NETS		
	3 218,30	3 952,58
1. Valeurs brutes comptables	4 950,63	5 764,87
1.1 Marchandises	2 742,42	2 719,74
1.2 Fournitures de production		
1.3 Matières premières	204,82	421,21
1.4 Travaux en cours		
1.5 Produits finis	2 003,39	2 623,92
1.6 Autres stocks		
2. Réductions de valeur	-1 732,33	-1 812,29
2.1 Marchandises	-439,15	-488,61
2.2 Fournitures de production		
2.3 Matières premières	0,00	-87,80
2.4 Travaux en cours		
2.5 Produits finis	-1 293,18	-1 235,88
2.6 Autres stocks		

NOTE 8 : CLIENTS NETS, COURANTS

	2009	2008
I. CLIENTS NETS COURANTS	4 138,35	5 519,97
1. Clients bruts courants	6 157,02	7 705,61
2. Cumul des corrections de valeurs	-2 018,67	-2 185,64

NOTE 9 : TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2009	2008
Argent en caisse	15,49	10,09
Solde bancaire	3 213,47	3 528,62
Comptes à court terme		
Autres trésorerie et équivalents de trésorerie		
TOTAL	3 228,96	3 538,71

NOTE 10 : CAPITAL ET PLANS DE WARRANTS

(en EUR)	2009	2008
Nombre d'actions émises	1 660 360	1 660 360
Nombre de warrants attribués	0	134 545
Nombre de warrants exerçables au 31 décembre	0	0
Nombre d'actions diluées	1 660 360	1 660 360

Les actions sont sans désignation de valeur nominale.

Il n'a plus de plans de warrants actifs depuis l'exercice 2008.

Au cours de l'exercice 2009, le Conseil n'a pas eu à connaître de résolution mettant en cause les dispositions des articles 523, 524 et 524 ter du Code des Sociétés.

NOTE 11 : PASSIFS ET CRÉDITEURS

Situation décembre 2009	1 an au plus	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
I. PASSIFS PORTANT INTÉRÊTS SELON L'ÉCHÉANCE				
1. Emprunts bancaires	6823,67	4626,62		11 450,29
3. Contrats de location financement	331,23	338,86		670,09
4. Autres emprunts	0,00	495,93		495,93
TOTAL	7 154,90	5 461,41	0,00	12 616,31
II. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS SELON L'ÉCHÉANCE				
1. Fournisseurs	3769,28			3 769,28
2. Avances reçues		58,30		58,30
3. Autres créditeurs	3257,02	87,42		3 344,44
TOTAL	7 026,30	145,72	0,00	7 172,02

Situation décembre 2008	1 an au plus	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
I. PASSIFS PORTANT INTÉRÊTS SELON L'ÉCHÉANCE				
1. Emprunts bancaires	6 246,43	6 831,60		13 078,03
3. Contrats de location financement	147,94	266,80		414,74
4. Autres emprunts	296,34	1 095,40		1 391,74
TOTAL	6 690,72	8 193,80	0,00	14 884,52
II. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS SELON L'ÉCHÉANCE				
1. Fournisseurs	2 871,56			2 871,56
2. Avances reçues		51,33		51,33
3. Autres créditeurs	2 019,37	735,28		2 754,65
TOTAL	4 890,93	786,61	0,00	5 677,54

NOTE 12 : PROVISIONS

	Provisions pour garantie	Provisions pour restructurations	Provisions pour contentieux	Autres provisions	Total
I. PROVISIONS					
1. Provisions, solde d'ouverture	60,56	61,22			121,78
2. Provisions supplémentaires	19,69	291,83			311,52
3. Augmentation (diminution) des provisions existantes	-66,87	-61,22			-128,09
4. Autre augmentation (diminution)	69,66				69,66
5. Provisions, solde de clôture	83,04	291,83	0,00	0,00	374,87
5.1 Provisions non-courantes, solde de clôture	83,04	291,83			374,87
5.2 Provisions courantes, solde de clôture					0,00

Un litige oppose le GEIE Fountain Distribution Center aux autorités fiscales françaises pour un montant maximum de 0,2 M€ relatif aux exercices 2003 et 2004. Ce montant a été enregistré en dette et en créance vis-à-vis de l'administration fiscale.

Le litige porte sur la taxe professionnelle. Selon l'avis motivé rendu par les avocats défendant la société, présentant une série d'arguments de fait, les rectifications proposées par l'administration fiscale française sont mal fondées. À partir du 1^{er} janvier 2010, la taxe professionnelle n'est plus d'application. Le risque estimé sur les exercices de 2003 à 2009 est de 400 milliers €.

NOTE 13: OBLIGATIONS NON COURANTES RÉSULTANT D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Suite à une modification de la législation française sur les conditions de mise à la retraite du personnel employé avec effet au 1^{er} janvier 2010, la provision pour engagement en matière de retraite dans les sociétés françaises a été établie sur base de la nouvelle réglementation applicable dès 2010. Il en est résulté une extourne de provision en compte de résultats de 217 K€.

NOTE 14 : PASSIFS INCLUS DANS DES GROUPES À CEDER DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Sans objet en 2009

NOTE 15 : CHIFFRE D'AFFAIRES NET AGRÉGÉ DU GROUPE EN BELGIQUE

	2009	2008
Addition des ventes réalisées en Belgique	8 367,70	8 816,61

NOTE 16 : FRAIS DE PERSONNEL ET AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Frais de personnel	2009	2008
TOTAL	-9 961,45	-9 910,64

Le Groupe met en œuvre un certain nombre de plans de retraite à cotisations fixes en faveur de ses employés. Les obligations de cotisations du Groupe à ces plans de retraite sont inscrites au compte de résultats de l'exercice s'y rapportant.

La charge s'y rapportant au titre de l'exercice 2009 est de 152,19 milliers €.

NOTE 17 : EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL

Effectif moyen (en équivalents temps pleins)	2009	2008
Effectif moyen du personnel des sociétés consolidées par intégration globale	207,42	228,68
Personnel de direction	12,00	10,00
Employés	177,52	205,95
Ouvriers	17,90	12,73
Effectif moyen du personnel en Belgique	72,34	76,63

NOTE 18 : AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

	2009	2008
Location	782,95	909,81
Frais de transports, véhicules, etc...	2 292,42	2 528,48
Honoraires	972,32	954,57
Frais de publicité, promotion	385,95	669,65
Taxes (autres qu'impôts sur le résultat)	268,05	283,61
Dotations / reprise de provision	18,10	557,98
Réduction de valeur exceptionnelle suite à détournement de fonds (cfr infra)	0,00	1 126,51
Autres	2 736,01	2 580,13
TOTAL	7 455,81	9 610,75

Pour l'année 2009, les honoraires relatifs au mandat de commissaire s'élevaient à 23 K € pour le contrôle des comptes statutaires et à 26 K € pour le contrôle des comptes consolidés.

RÉDUCTION DE VALEUR EXCEPTIONNELLE SUITE À DÉTOURNEMENT DE FONDS (CFR INFRA)

«La réduction de valeur exceptionnelle comptabilisée en 2008 est relative au détournement de fonds constaté en 2008, nonobstant les actions juridiques et administratives en cours.

Courant 2009, la société dans laquelle ce détournement a été constaté a été complètement réorganisée et de nouvelles procédures de contrôle interne ont été mises en vigueur.

Plainte a été déposée contre les auteurs présumés de ce détournement et les procédures judiciaires sont toujours en cours.»

NOTE 19 : PROFIT (PERTE) SUR CESSIONS D'ACTIFS NON-COURANTS NON DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

	2009	2008
Profit (perte) sur cessions d'actifs non-courants non détenus en vue de la vente	-24,03	-20,57
Cession participations		
Autres cessions d'actifs	-24,03	-20,57

En 2008, le Groupe a acté une perte de 20,6 milliers d'eur sur des cessions d'actifs essentiellement liées à la fusion des sociétés Fountain Océan et FODIS.

En 2009, le Groupe a acté des moins-values sur cessions d'actifs incorporels divers en France.

NOTE 20 : AUTRES CHARGES NON OPÉRATIONNELLES

	2009	2008
Autres charges non opérationnelles	-788,08	-21,34
Charges liées à la réorganisation des sociétés	-504,32	-21,34
Coûts liés à la cession de collaboration « NESPRESSO »	-107,00	
Frais consécutifs au détournement	-122,85	
Autres	-53,91	

Sont compris dans ces charges les frais consécutifs au détournement de fonds constaté en 2008, les coûts de réorganisation et restructuration internes suite à ce détournement, les coûts de fusion et d'intégration de sociétés dans le groupe ainsi que les coûts relatifs à la cessation de la collaboration avec Nespresso en 2007.

NOTE 21 : COMPTABILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN APPLICATION DE L'IAS 39

La société a couvert partiellement son risque d'intérêts au moyen de deux IRS dont les montants nominaux sont respectivement de 3 M€ et 4.2 M€ et venant à échéance en octobre 2011. En application de l'IAS 39, l'efficacité de ces 2 IRS a été vérifiée avec l'assistance d'un cabinet spécialisé indépendant. Cette vérification a conduit à conclure à l'efficacité des 2 IRS en question au sens de l'IAS 39 et, en conséquence, la variation des valeurs de marché des 2 IRS a été comptabilisée en capitaux propres.

NOTE 22 : IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**DÉTAIL CHARGE D'IMPÔTS DU COMPTE DE RÉSULTAT**

	2009	2008
Impôts courants relatifs à l'exercice en cours	-1 707,32	-1 210,43
Impôts courants exercices antérieurs	808,19	484,81
Impôts différés relatifs à l'exercice en cours	-509,98	-1 150,18
Impôts différés exercices antérieurs		
Transferts aux impôts différés	736,01	1 568,08
TOTAL	-673,10	-307,72

IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS NON COMPTABILISÉS

	2009	2008
Fountain Denmark	76,10	31,94
Fountain Soleil	71,32	50,22
Slodadis	84,22	0,00
TOTAL	231,64	82,17

DÉTAIL DES IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR NATURE

BILAN	2009		2008	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Provisions	240,31		630,56	
Stocks	253,87		215,25	
Sociétés en perte	218,87		869,10	
Statutaire ⁽¹⁾	976,26		1 154,02	
Fonds de commerce	720,07	340,00	612,09	1 357,29
Autres	99,22			
TOTAL	2 508,60	340,00	3 481,02	1 357,29
COMPTE DE RÉSULTAT	Charges	Produits	Charges	Produits
Stock	239,63	253,87	408,88	215,25
Provisions ⁽²⁾	88,49		83,24	157,12
Sociétés en perte		81,77		395,19
Statutaire	177,76		658,01	0,00
litige NCF		99,22		382,00
Autres	4,10			
Fonds de commerce et goodwill		301,16		418,52
TOTAL	509,98	736,02	1 150,13	1 568,08

(1) Actif d'impôt différé actif chez Fountain Netherlands Holding, correspondant au décalage entre les amortissements comptables et fiscaux des marques.

(2) Impôts différés calculés sur les provisions pour indemnités de départ à la retraite.

Des impôts différés actifs ne sont comptabilisés pour les sociétés en perte en année N que si les budgets prévoient un retour à un résultat net bénéficiaire à brève échéance. Si ce n'est pas le cas, aucun impôt différé actif n'est comptabilisé.

Le Groupe Fountain est en intégration fiscale en France, ceci a généré un impôt différé actif qui se monte à fin 2009 à 0,8 M€.

Sur base de l'avis favorable de nos conseils en France, un impôt différé actif de 33 % (0,4 M€) a été calculé sur la réduction de valeur actée en 2008 suite au détournement de fonds.

Le Groupe détient des pertes fiscales récupérables sur Fountain Denmark, Fountain Brussels et Fountain France.

RÉCONCILIATION DE LA CHARGE D'IMPÔTS

	2009	2008
Bénéfice avant impôts :	1 244,60	1 325,72
Taux d'impôt maison mère : 33.99 %		
Impôts théoriques	-423,04	-450,61
Remboursement d'impôts NL		53,97
Impôts différés statutaires NL	-177,76	0,00
France : Carry back	0,00	98,50
Société en perte sans imputation d'impôts différés actifs	-149,47	-82,17
Dépréciations de Goodwill	-81,60	-112,20
Dépenses non admises et autres écarts	158,77	184,79
IMPÔTS PRIS EN COMPTE DE RÉSULTATS	-673,10	-307,72

NOTE 23 : DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en EUR)	2009	2008
Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises pour sûretés de dettes	10 727,56	13 644,18
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par le Groupe sur ses actifs de sociétés commerciales consolidées d'établissements de crédit	5 314,50	4 095,64
Biens détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits du Groupe s'ils ne sont pas portés au bilan	299,90	1 747,46
Engagements de cession d'immobilisations		
Engagements d'acquisition d'immobilisations		
Droits résultant d'opérations relatives à l'acquisition de sociétés		
Interest rate swap	7 200,00	7 200,00
Autres engagements	293,41	142,33
Droits résultant de la cession de fonds de commerce	0,00	0,00
Engagements résultant d'opérations relatives à des stock option plans	0	0 0 warrants

NOTE 24 : RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

	2009	2008
Avec les entreprises liées		561,98
Créances à plus d'un an	0,00	0,00
Créances à un an au plus	0,00	561,98
Avec les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation et qui ne sont pas comprises dans la consolidation	1,72	1,19
Participations et actions	1,72	1,19
Créances à plus d'un an	0,00	0,00
Créances à un an au plus	0,00	0,00

Le Groupe a acquis en 2009 les 100% des 66% des actions non encore détenues dans la société Slodadis s.a. en France. Il s'ensuit que le bilan de la société Slodadis a été consolidé par intégration globale pour la première fois au 31/12/2009.

NOTE 25 : RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LES ADMINISTRATEURS DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

(en EUR)	2009	2008
Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions	161,5	150,0
Montant global des avances et des crédits accordés par la société consolidante ou une filiale		

Suite à l'augmentation de capital de 0,7 M€ du 16 mai 2008 (émission de 44.400 actions suite à l'exercice de 44.400 warrants par la société Syren SPRL représentée par Mr Pascal Guillaume C.E.O. du Groupe Fountain), le nombre total de titres représentant le capital social de la société Fountain SA est passé à 1.660.360.

NOTE 26 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLOTURE

Aucun événement important n'est survenu après la clôture de l'exercice.

NOTE 27 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES ACQUISITIONS

«Les résultats 2009 comprennent l'intégration sur 6 mois à dater du 1^{er} juillet 2009 de la société Fountain Sud (Belgique) acquise en juin.

Au 29 décembre 2009, le Groupe a acquis 100% des 66% des actions restantes de la société Slodadis, distributeur des produits Fountain dans la région Provence Alpes Côte d'Azur en France.

Le Groupe a également créé une filiale Fountain Distributie Nederland fin décembre 2009 dont les activités ont été lancées en 2010. Ses résultats seront consolidés à partir du 1^{er} janvier 2010 et sont donc sans impact sur les résultats 2009.»

NOTE 28 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les regroupements de sociétés réalisés par le Groupe ont pour but de simplifier l'organigramme et de dégager des économies de gestion à terme.

En 2009, la société Fountain Sud s.a. (Belgique) acquise au 30 juin 2009 a été fusionnée par absorption dans Fountain Belgium s.a. au 1^{er} juillet 2009.

NOTE 29 : RECLASSEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

NOTE 30 : TRANSACTIONS AVEC PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DE MARCHÉ

Conformément à l'arrêté royal du 10 août 2009 portant modification de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés et de l'arrêté royal du 12 septembre 1983 déterminant la teneur et la présentation d'un plan comptable minimum normalisé, après examen et analyse, il est confirmé que le groupe n'a pas effectué de transactions avec des parties liées dans des conditions autres que celles du marché qui devraient être mentionnées dans le présent rapport. Par ailleurs, après analyse par les représentants des comités d'audit et de nominations/rémunérations, il est confirmé que le groupe n'a pas payé de rémunérations à ses dirigeants qui soient à des conditions autres que celles du marché.

NOTE 31 : GESTION DES RISQUES

De par son activité de vente, location et mise à disposition de machines à boissons froides et chaudes à base de produits lyophilisés ou en grain, le groupe est exposé aux risques alimentaires. À ce titre, le groupe se fournit en produits uniquement auprès de producteurs certifiés et n'opère aucun traitement des produits à l'exception dans certains cas de leur reconditionnement dans le respect des normes applicables. La société a mis en application des procédures HACCP en vue de contrôler les risques alimentaires et elle est inscrite à l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire qui effectue des contrôles réguliers dans ce domaine. Par ailleurs, le groupe ne vend que des distributeurs de boissons fabriqués par des fournisseurs spécialisés en application des normes requises pour les pays dans lesquels ces machines sont commercialisées. Enfin le groupe a souscrit une assurance responsabilité civile après livraison.

L'approvisionnement en produits et en machines ne fait pas l'objet de couverture, les risques de pénurie et l'impact des fluctuations de prix étant limité.

Le groupe loue et met à disposition de ses clients des distributeurs de boissons qui restent ses actifs propres. Le risque de perte et de dommage à ses machines est circonscrit par un suivi régulier des contrats des machines placées en clientèle et par les visites régulières des vendeurs produits et des techniciens de maintenance chez les clients.

Le chiffre d'affaires du groupe étant réalisé auprès d'un nombre très important de clients pour des montants limités, le risque de non-recouvrement de créances peut être contenu dans des limites raisonnables par application de procédures de suivi régulier du recouvrement de ces créances. En conséquence, le groupe ne couvre pas ses créances contre le risque de défaillance financière de ses clients.

Le groupe recourt à des financements externes auprès d'institutions financières telles que des banques. Le taux d'endettement du groupe est raisonnable par rapport à sa structure bilantaire. Ces financements sont contractés soit à taux fixe, soit à taux flottant. Pour les financements à taux flottant, le groupe couvre l'essentiel du risque par des contrats IRS. À ce titre, le groupe a couvert partiellement son risque d'intérêts au moyen de deux IRS dont les montants nominaux sont respectivement de 3,0 M€ et 4,2 M€ et venant à échéance en octobre 2011.

Le groupe étant principalement actif dans des pays de la zone Euro, à l'exception pour l'essentiel de sa filiale au Danemark, l'exposition au risque de change est peu significative et aucune couverture n'est prise en ce domaine.

AGENDA DE L'ACTIONNAIRE

	Date
Publication du Rapport Annuel 2009	1-mai-10
Assemblée Générale des Actionnaires	31-mai-10
Mise en paiement du dividende	juin-10
Annonce des résultats semestriels 2010	26-août-10
Annonce des résultats annuels 2010	mi mars 2011

COMPTES ANNUELS SOCIAUX DE 2009

(VERSION ABRÉGÉE)

Les comptes annuels sociaux de Fountain SA (précédemment Fountain Industries Europe SA) pour l'exercice 2009 sont repris en version abrégée conformément à l'article 105 du Code des Sociétés.

Conformément à la loi belge sur les sociétés commerciales, le rapport de gestion et les comptes annuels statutaires de la société ainsi que le rapport du Commissaire sont déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique et conservés au siège de la société, à la disposition de ses actionnaires.

Le Commissaire a délivré une attestation sans réserve sur les comptes sociaux de Fountain SA.

1. BILAN STATUTAIRE (après répartition)

(en milliers EUR)	2009	2008	2007
ACTIFS IMMOBILISÉS	47 082	46 727	50 121
I. Frais d'établissement	0	0	0
II. Immobilisations incorporelles	1 282	1 475	437
III. Immobilisations corporelles	1 458	1 058	2 064
IV. Immobilisations financières	44 341	44 194	47 620
ACTIFS CIRCULANTS	10 945	11 386	14 092
V. Créances à plus d'un an	0	450	5 169
VI. Stocks, Commandes en cours	1 857	2 530	494
VII. Créances à un an au plus	7 981	8 090	8 338
VIII. Placements de trésorerie	0	0	0
IX. Valeurs disponibles	1 012	214	9
X. Comptes de régularisation	94	102	82
TOTAL DE L'ACTIF	58 026	58 113	64 213

(en milliers EUR)	2009	2008	2007
CAPITAUX PROPRES	44 917	45 113	44 201
I. Capital souscrit	23 556	23 556	22 928
II. Prime d'émission	107	107	32
III. Plus-values de réévaluation			
IV. Réserves	5 339	5 283	5 206
V. Bénéfice reporté	15 915	16 167	16 035
VI. Subsidés en capital			
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS	53	58	82
VII. A. Provisions pour risques et charges	53	58	82
VII. B. Impôts différés	0	0	0
DETTES	13 056	12 942	19 930
VIII. Dettes à plus d'un an	3 358	4 365	8 670
IX. Dettes à un an au plus	9 621	8 492	11 145
X. Comptes de régularisation	77	86	115
TOTAL DU PASSIF	58 026	58 113	64 213

2. COMPTE DE RÉSULTATS STATUTAIRE (après affectation)

(en milliers EUR)	2009	2008	2007
I. VENTES ET PRESTATIONS	16 410	20 472	19 359
A. Chiffre d'affaires	15 976	17 889	17 671
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	-405	1 577	-7
C. Production immobilisée	0	101	105
D. Autres produits d'exploitation	840	905	1 590
II. COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS	14 207	17 605	15 083
A. Approvisionnements et marchandises	8 911	12 108	10 223
B. Services et biens divers	2 283	2 150	2 670
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	1 948	1 773	1 864
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations (dotations +, reprises -)	1 124	743	456
E. Amortissements et réductions de valeur sur stocks et créances (dotations +, reprises -)	-93	772	-126
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, reprises -)	-5	-24	-34
G. Autres charges d'exploitation	39	84	29
III. BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	2 204	2 867	4 276
IV. Produits Financiers	188	343	404
V. Charges Financières	-613	-795	-886
VI. BÉNÉFICE COURANT (PERTE COURANTE)	1 779	2 415	3 795
VII. Produits Exceptionnels	9	149	204
VIII. Charges Exceptionnelles	-44	-192	-1 024
IX. BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS	1 744	2 373	2 974
IX.bis Transferts/prélèvements sur impôts différés & latences fiscales			23
X. Impôts sur le résultat	-611	-836	-1 071
XI. BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE	1 133	1 537	1 926
XII. Prélèvements et transferts aux réserves immunisées			46
XIII. BÉNÉFICE (PERTE) À AFFECTER	1 133	1 537	1 972
A. Dotation à la réserve légale	-57	-77	-99
B. Dotation aux autres réserves			
C. Dividende	-1 328	-1 328	-1 293
D. Report à nouveau	15 915	16 167	16 035

3. HISTORIQUE DU CAPITAL

		Nombre d'actions	Nombre cumulé d'actions	Montant du capital
A. CAPITAL SOUSCRIT				
23-mars-72	Constitution de la société	600	600	600 000 BEF
26-sep-80	Incorporation de réserves au capital	0	600	5 000 000 BEF
24-déc-86	Augmentation de capital	12	612	5 100 000 BEF
	Réduction de capital	-580	32	266 675 BEF
	Incorporation de réserves au capital	0	32	1 250 000 BEF
15-fév-95	Split des actions; 125 nouvelles pour 1 ancienne	0	4 000	1 250 000 BEF
19-déc-97	Augmentation de capital	1 328 000	1 332 000	416 250 000 BEF
24-mars-99	Augmentation de capital (exercice de warrants)	88 730	1 420 730	490 525 883 BEF
27-avr-99	Augmentation de capital (IPO)	250 000	1 670 730	576 842 176 BEF
	Incorporation de réserves au capital	0	1 670 730	1 055 284 483 BEF
	Conversion du capital en euros	0	1 670 730	26 159 819,01 €
26-déc-01	Annulation d'actions	(54 770)	1 615 960	26 159 819,01 €
16-août-06	Diminution de capital		1 615 960	22 927 899,01 €
16-mai-08	Augmentation de capital (exercice de warrants)	44 400	1 660 360	23 355 772,98 €
B. CAPITAL AUTORISÉ NON SOUSCRIT				
Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mars 1999 confirmée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mai 2001 et du 14 décembre 2005				7 436 806 €

4. PORTEFEUILLE-TITRES

	Nombre d'actions détenues	Fraction du capital	Fonds propres au 31/12/2009 ⁽¹⁾	Résultat de 2009
Fountain France SAS	6	0,06 %	11 356,21 K€	1 076,82 K€
Fountain International SA	1	0,08 %	858,40 K€	292,53 K€
Fountain Netherlands Holding BV	60 000	100,00 %	18 165,68 K€	728,81 K€

(1) Les éventuels dividendes au titre de 2008, ne sont pas déduits des fonds propres des sociétés concernées. Fountain SA a cédé en janvier 2008 sa participation en Fountain Belgium à Fountain Netherlands.



Fountain S.A.
Tel.: +32 2 389 08 10 - Fax: +32 2 389 08 14
VAT BE 0412.124.393 - www.fountain.eu